



Transat A.T. inc. Rapport annuel

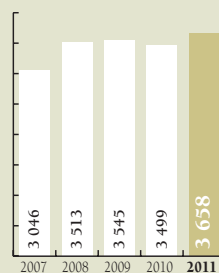
2011



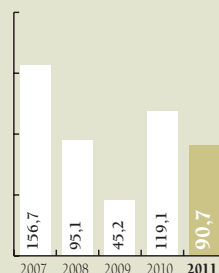


Transat A.T. inc.
est un **voyagiste international intégré**, spécialisé dans le voyage vacances, qui offre plus de 60 pays de destination et distribue des produits dans quelque 50 pays.

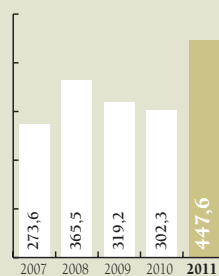
Revenus
(En millions de dollars)



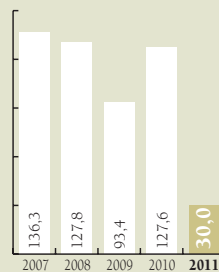
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
(En millions de dollars)



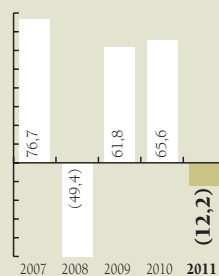
Carburant d'avion
(En millions de dollars)



Marge
(En millions de dollars)



Bénéfice net (perte nette)
(En millions de dollars)



Sommaire financier

En milliers de dollars canadiens
sauf les montants par action et les ratios

	2011	2010	Variation \$	Variation %
Revenus	3 658 164	3 498 877	159 287	4,6
Marge ¹	29 984	127 582	(97 598)	(76,5)
Bénéfice net (perte nette)	(12 213)	65 607	(77 820)	(118,6)
Bénéfice diluée (perte diluée) par action	(0,32)	1,73	(2,05)	(118,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	90 673	119 131	(28 458)	(23,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181 576	180 627	949	0,05
Actif total	1 221 965	1 189 458	32 507	2,7
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	—	29 059	(29 059)	(100,0)
Ratio d'endettement ²	0,65	0,63	0,02	3,5
Rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires ³ (%)	(2,8)	16,3	(19,0)	(117,4)
Valeur comptable par action ⁴	11,15	11,60	(0,45)	(3,9)
Cours de l'action au 31 octobre (TRZ.B)	6,83	16,35	(9,52)	(58,2)
Actions en circulation à la fin de l'exercice	38 022	37 850	172	0,5

¹ La marge correspond aux revenus moins les dépenses d'exploitation, selon les états consolidés des résultats.

² Le ratio d'endettement correspond au pourcentage du passif sur l'actif.

³ Le rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires correspond au bénéfice net divisé par la moyenne des capitaux propres.

⁴ La valeur comptable par action correspond aux capitaux propres divisés par le nombre total d'actions en circulation.



Jean-Marc Eustache
Président du conseil d'administration,
président et chef de la direction



Message aux actionnaires

La demande touristique internationale est demeurée assez ferme en 2011 malgré l'incertitude économique globale, et notre industrie continue de montrer son énorme potentiel de croissance. L'environnement commercial demeure encombré, le consommateur exigeant, et la concurrence très vive entre destinations et prestataires de services. Transat enregistre en 2011 des résultats décevants, mais conserve par ailleurs un bilan remarquable et une position de marché enviable. En outre, nous sommes à négocier des virages qui feront en sorte qu'on pourra bientôt voir en l'année 2011 un tremplin vers l'avenir.

Pour la troisième année consécutive nous avons connu un hiver difficile au départ du Canada vers les destinations soleil. La concurrence, qui entraîne une offre importante, de même que les prix élevés du carburant, ont entraîné une perte pour les six premiers mois de l'année. Le deuxième semestre, pendant lequel c'est le marché transatlantique qui représente la part du lion de nos revenus, a également été difficile, pour les mêmes raisons. S'ajoute à cela l'effet des événements survenus en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Grèce, qui ont provoqué des mouvements imprévus dans les flux touristiques. La Tunisie, une destination extrêmement importante au départ de la France, de même que l'Égypte, ont souffert énormément, forçant les voyageurs comme Transat à augmenter rapidement leur capacité sur d'autres destinations pour tenter de garder les voyageurs, mais souvent au prix de compromis au chapitre de la marge. Au final, l'année 2011 se termine par des revenus en hausse et une perte d'exploitation.

Notre priorité absolue est un retour à la rentabilité, et dès 2012, sous réserve des conditions de marché, qui pourraient ne pas être faciles. Nous sommes parfaitement conscients que les facteurs qui entraînent la situation actuelle ne sont pas que conjoncturels. Des changements à notre organisation sont nécessaires, nous y travaillons depuis quelques années, et des étapes importantes ont été franchies en 2011. C'est le

propre des entreprises gagnantes de savoir évoluer, et nous consacrons présentement notre énergie à un plan de transformation qui nous aidera à renouer avec la croissance et la rentabilité, en misant sur nos nombreux atouts.

Dans cette perspective, nous avons en 2011 substantiellement modifié nos structures, afin de les simplifier, d'accélérer les processus de décision et d'augmenter l'imputabilité. Concrètement, nous avons créé Transat Canada, qui regroupe les entités qui, au quotidien, travaillent étroitement ensemble sur le marché expéditif canadien et sur le marché transatlantique (Transat Tours Canada, Transat Distribution Canada, Canadian Air, Air Consultants Europe (ACE), Air Transat, Transat Holidays USA, Handlex). Allen B. Graham, président-directeur général d'Air Transat, a accepté d'en prendre la direction. En parallèle, nous avons réorganisé la gestion de Transat Tours Canada, avec la création de divisions spécifiques pour les marchés Sud et Europe. Ces changements ont été accompagnés d'une révision des processus administratifs, le tout amenant le départ de deux cadres supérieurs et l'élimination de 143 postes dans l'organisation. Nous avons également formalisé l'existence de Transat International, sous André De Montigny, qui chapeaute nos opérations hôtelières, Eleva Travel au Mexique, Tourgreece, et nos entreprises de services à destination au Mexique et en République dominicaine. Aucun changement majeur n'a été apporté chez Transat France, présidée par Patrice Caradec.

Outre la modernisation des structures, les initiatives qui contribueront à l'amélioration de notre performance portent sur le produit, la marque et l'expérience-client, la flotte, la distribution, les systèmes de gestion de l'information, et bien entendu les coûts.

Au chapitre du produit, nous visons une différenciation accrue et une bonification de notre offre, qui sera de nature à entraîner des marges supérieures. Nous visons en priorité notre offre balnéaire sur le Sud, au départ du Canada et de la France. Des progrès ont été accomplis en 2011, et l'évolution se poursuivra en 2012.

Nous avons développé au cours des deux dernières années une nouvelle stratégie de marque, dont l'implantation est en cours et se déroule selon le calendrier prévu. Cette stratégie suppose une amélioration de l'expérience-client qui soutiendra notre effort de différenciation. Les grands jalons de ce programme ont été développés en 2011 et progresseront en 2012. Un important volet porte par ailleurs sur l'expérience-employé et une gestion stratégique des ressources humaines, afin de positionner Transat favorablement sur le marché de l'emploi. En parallèle, nous avons poursuivi avec succès notre programme visant à faire de Transat une des entreprises les plus responsables de son industrie.

L'aérien représente une portion majeure de nos coûts et de notre prestation. Nous avons poursuivi comme prévu la migration de la flotte d'Air Transat vers le Airbus A330. Entre 2012 et 2014, nous procéderons à un réaménagement complet des cabines et à l'installation d'un nouveau système de divertissement, ce qui se traduira par une expérience améliorée. En parallèle, nous continuons nos efforts d'optimisa-

tion de la capacité, qui passent par nos partenariats avec des tierces parties comme CanJet Airlines au Canada, et Transavia et XL Airways en France ; par des horaires de vol plus efficaces ; par une augmentation des revenus accessoires ; et par la location à des tierces parties, en hiver ou en basse saison, de nos gros porteurs.

Nous poursuivons la planification et la mise en œuvre de la mise à niveau de nos systèmes de gestion de l'information. En 2011, des décisions majeures ont été prises, notamment la mise en place dès 2012 d'un système qui améliorera dès l'hiver prochain notre vitesse de réaction dans le segment des destinations soleil.

Notre très forte présence dans la distribution, au Canada, et le poids de nos ventes contrôlées, figurent parmi nos grands avantages concurrentiels. Au 31 octobre, nous comptons 542 agences de voyages (dont 402 franchisées).


Il va sans dire qu'outre les orientations stratégiques précédentes, qui s'inscrivent dans une dynamique générale de transformation de l'organisation, nous continuons d'exercer une extrême rigueur quant aux coûts administratifs et d'exploitation.

Il est difficile de savoir de quoi sera faite l'année 2012, étant donné la volatilité des marchés, les inquiétudes sur les économies européenne et nord-américaine. Une entreprise comme la nôtre, dans une industrie comme le tourisme, doit s'astreindre à une extrême prudence. Alors que nous célébrerons nos 25 ans comme société à capital ouvert, nous sommes cependant confiants que les gestes que nous posons présentement, et qui s'inscrivent dans la continuité de l'évolution naturelle de Transat, sont de nature à améliorer notre performance financière.

C'est avec plaisir que nous avons annoncé en novembre 2011 la nomination de Mme Madeleine Chenette au conseil d'administration de Transat. J'exprime par ailleurs mes remerciements à M. H. Clifford Hatch jr., qui a quitté le conseil en cours d'exercice.

Nous traversons une période très exigeante, et je tiens donc, avec encore plus d'emphasis qu'à l'habitude, à remercier tous les membres du personnel, de l'équipe de direction et du conseil d'administration pour leur contribution et leur détermination. Merci également à nos partenaires et à nos actionnaires, dont nous apprécions la confiance. Nous sommes déterminés à être à la hauteur des attentes de chacun, et à ce que les résultats soient meilleurs dès 2012.

Le président du conseil d'administration,
président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache
Le 14 décembre 2011

Transat et le développement durable

En février 2011, Transat a rendu public son deuxième rapport de responsabilité d'entreprise, lequel fait état des objectifs et des réalisations de l'organisation en matière de développement durable. À cet égard, Transat a comme vision de devenir une des entreprises les plus responsables de son industrie. Il s'agit forcément d'un projet qui s'inscrit dans la durée, et d'un effort continu, qui suppose une évolution des valeurs, de la culture d'entreprise et des façons de faire. Transat a reçu pendant l'année un « World Travel Market Global Award » pour son programme de développement durable.

En 2011, une certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) pour bâtiments existants, de niveau platine, est venue couronner les efforts de plusieurs années de travail chez Air Transat, à son siège social de Ville St-Laurent. En outre, l'organisme allemand atmosfair, après avoir évalué les efforts environnementaux d'une centaine de compagnies aériennes majeures, a publié un classement dans lequel Air Transat se classe au premier rang des transporteurs longs-courriers, et au troisième rang globalement.

Nous avons poursuivi nos efforts à destination, notamment avec notre programme de soutien à des projets de tourisme durable. Trois nouveaux projets ont été appuyés en 2011 (en République dominicaine, au Canada et au Cambodge), portant à 15 le nombre de projets retenus depuis 2007, dans dix pays. Toujours à destination, nous sommes partenaires de SOS Villages d'Enfants, qui intervient auprès des enfants abandonnés et des orphelins dans 132 pays.

Dans la foulée de notre partenariat avec Au-delà des frontières, une organisation non gouvernementale canadienne, et en collaboration avec ECPAT France, nous avons en 2011 progressé dans nos efforts pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme. Environ 500 employés de Transat, de même que de nombreux agents de voyages, ont reçu une formation sur cet enjeu au cours de 2011. Nous avons également pris action pour sensibiliser les voyageurs, en prenant position publiquement et en évoquant la question dans notre magazine de bord. Une formation en ligne sera déployée plus largement chez Transat en 2012, et d'autres efforts sont prévus pour rejoindre les voyageurs.

Nous vous invitons à consulter www.resp.transat.com pour obtenir davantage d'information sur notre programme de responsabilité d'entreprise.

Conseil d'administration



Jean-Marc Eustache^{1a}

Président du conseil d'administration
Président et chef de la direction
Transat A.T. inc.



André Bisson, O.C.^{1, 3a, 4}

Président du conseil d'administration,
CIRANO
Chancelier émérite, Université de Montréal



Madeleine Chenette

Associée — Présidente du conseil
d'administration, SECOR



Lina De Cesare

Conseillère du président,
Transat A.T. inc.



Jean Pierre Delisle³

Administrateur de sociétés
et de successions



W. Brian Edwards⁴

Entrepreneur et administrateur de sociétés



Jean-Yves Leblanc^{2, 4}

Administrateur de sociétés



Jacques Simoneau^{1, 3, 4a}

Administrateur de sociétés



Philippe Sureau

Conseiller du président,
Transat A.T. inc.



John D. Thompson^{1, 2a, 3}

Administrateur de sociétés



Dennis Wood, O.C.²

Président et chef de la direction,
DWH Inc.

¹ Comité exécutif

² Comité des ressources humaines
et de la rémunération

³ Comité d'audit

⁴ Comité de régie de l'entreprise
et des nominations

^a Président du comité

Haute direction

Jean-Marc Eustache

Président et chef de la direction

Patrice Caradec

Président-directeur général,
Transat France

André De Montigny

Président, Transat International
Vice-président, développement
des affaires

Allen B. Graham

Président, Transat Canada
Président-directeur général, Air Transat

Michel Bellefeuille

Vice-président et chef de la direction
des systèmes d'information

Bernard Bussières

Vice-président, affaires juridiques
et secrétaire de la société

Jean-François Lemay

Vice-président, ressources humaines
et gestion du talent

Michel Lemay

Vice-président, affaires publiques
et communication et chef de la marque

Denis Pétrin

Vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière

Air Consultants Europe

Marc Koenis
Directeur général

Air Transat

Jon Turner
Vice-président exécutif

Canadian Affair

Anette Rayner
Présidente-directrice générale

Eleva Travel

Esteban Benavides
Directeur général

Handlex

Jean-Luc Paiement
Président-directeur général

Jonview Canada

Andrew Lind
Vice-président et directeur général

Tourgreece

Vassilis P. Sakellaris
Président

Transat Découvertes

Susie Deveault
Directrice générale

Transat Distribution Canada

Yves Lalumière
Président

Trip Central

Richard Vanderlubbe
Président



RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 par rapport à l'exercice terminé le 31 octobre 2010 et doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 14 décembre 2011. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 et la notice annuelle.

Nos états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Se référer à la section Mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.....	6
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR	7
FAITS SAILLANTS FINANCIERS.....	10
APERÇU	10
ACTIVITÉS CONSOLIDÉES.....	14
SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT.....	21
PLACEMENTS DANS DES PCAA.....	24
AUTRES	26
COMPTABILITÉ.....	27
RISQUES ET INCERTITUDES.....	36
CONTRÔLES ET PROCÉDURES.....	40
PERSPECTIVES.....	41

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la société dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2012 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.
- La perspective selon laquelle les revenus seront en hausse et que le nombre total de voyageurs en 2012 devraient être semblable ou légèrement supérieur à ceux de 2011.
- La perspective selon laquelle la société devrait générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation positifs en 2012.
- La perspective selon laquelle les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pourraient s'élever à environ 60,0 millions de dollars.
- La perspective selon laquelle la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

En faisant cette déclaration, la société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de changes, les coûts d'hôtels et autres coûts terrestres demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la société à cette date. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les PCGR. Nous présentons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Généralement, une mesure financière non conforme aux PCGR s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas conforme aux PCGR et qui soit exclut ou comprend des montants compris ou exclut dans la mesure la plus directement comparable calculée et présentée conformément aux PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la société sont les suivantes :

Marge (perte d'exploitation)	Revenus moins les dépenses d'exploitation.
Bénéfice ajusté (perte ajustée)	Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales, impôts sur les bénéfices, variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non-monétaire sur des placements dans des PCAA et charge (gain) de restructuration.
Bénéfice ajusté après impôts (perte ajustée après impôts)	Bénéfice net (perte nette) avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non-monétaire sur des placements dans des PCAA et charge (gain) de restructuration, net des impôts y afférents.
Bénéfice ajusté après impôts par action (perte ajustée après impôts par action)	Bénéfice ajusté après impôts (perte ajustée après impôts) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué (perte diluée) par action
Dettes totales	Dettes à long terme plus la dette et les ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, présentées à la page 22.
Dettes nettes	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalent de trésorerie et les placements dans des PCAA.

Les mesures financières décrites ci-haut n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs ou celles utilisées par des analystes financiers. Ces mesures ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les PCGR. La direction croit que ces mesures, ou certaines de ces mesures, sont utilisées par les utilisateurs de notre rapport de gestion pour analyser les résultats de la société, sa performance financière ainsi que sa situation financière.

La direction utilise, en plus des mesures financières selon les PCGR, le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté après impôts pour mesurer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente de la société. La direction croit que ces mesures sont importantes puisqu'elles excluent des résultats des éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme, plutôt que le rendement des opérations quotidiennes de la société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la société de s'acquitter de ses obligations financières.

La direction utilise également la dette totale et la dette nette pour évaluer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer le levier financier de la société.

Le tableau suivant présente les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières les plus comparables des PCGR :

(en milliers de dollars)	2011 \$	2010 \$	2009 \$
Revenus	3 658 164	3 498 877	3 545 341
Dépenses d'exploitation	3 628 180	3 371 295	3 451 946
Marge	29 984	127 582	93 395
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(9 154)	69 331	64 894
Impôts sur les bénéfices (récupération)	(4 802)	23 806	30 916
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	1 278	(9 341)	(68 267)
Gain non monétaires sur des placements dans des PCAA :			
Dévaluation (appréciation) de placements dans des PCAA	(8 113)	(4 648)	5 993
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	—	—	1 759
Réévaluation des options liées au remboursement des crédits rotatifs	—	—	(800)
	(8 113)	(4 648)	6 952
Charge (gain) de restructuration	16 543	(1 157)	11 967
Bénéfice ajusté (perte ajustée)	(4 248)	77 991	46 462
Bénéfice net (perte nette)	(12 213)	65 607	61 847
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	1 278	(9 341)	(68 267)
Dévaluation des placements dans des PCAA (renversement de provision)	(8 113)	(4 648)	6 952
Charge (gain) de restructuration	16 543	(1 157)	11 967
Incidence fiscale	(4 699)	3 202	21 224
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(7 204)	53 663	33 723
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(7 204)	53 663	33 723
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué par action	37 930	37 993	33 485
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action	(0,19)	1,41	1,01

	2011	2010	2009
	\$	\$	\$
Versements sur dette à long terme échéant à moins d'un an	—	13 768	24 576
Dette à long terme	—	15 291	83 108
Débeture	—	—	3 156
Ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs de services	653 663	643 750	396 433
Dette totale	653 663	672 809	507 273
Dette totale	653 663	672 809	507 273
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(181 576)	(180 627)	(180 552)
Placements dans des PCAA	(78 751)	(72 346)	(71 401)
Dette nette	393 336	419 836	255 320

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2011	2010	2009	Variation	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	2011	2010
				%	%
États consolidés des résultats					
Revenus	3 658 164	3 498 877	3 545 341	4,6	(1,3)
Marge ¹	29 984	127 582	93 395	(76,5)	36,6
Bénéfice net (perte nette)	(12 213)	65 607	61 847	(118,6)	6,1
Bénéfice (perte) de base par action	(0,32)	1,74	1,86	(118,4)	(6,5)
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,32)	1,73	1,85	(118,5)	(6,5)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts ¹	(7 204)	53 663	33 723	(113,4)	59,1
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action	(0,19)	1,41	1,01	(113,5)	39,6
Dividende – actions de catégorie A et B	—	—	0,09	—	(100,0)
États consolidés des flux de trésorerie					
Activités d'exploitation	90 673	119 131	45 234	(23,9)	163,4
Activités d'investissement	(56 683)	(27 819)	(26 662)	(103,8)	(4,3)
Activités de financement	(29 470)	(81 034)	18 303	(63,6)	(542,7)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 571)	(10 203)	(2 090)	65,0	(388,2)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	949	75	34 785	s.o.	(99,8)
	Au 31	Au 31	Au 31	Variation	Variation
	octobre	octobre	octobre	2011	2010
	2011	2010	2009	2011	2010
	\$	\$	\$	%	%
Bilans consolidés					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181 576	180 627	180 552	0,5	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (à court terme et à long terme)	359 545	352 650	272 726	2,0	29,3
Placements dans des PCAA	78 751	72 346	71 401	8,9	1,3
Actif total	1 221 965	1 189 458	1 129 503	2,7	5,3
Dettes (à court terme et à long terme)	—	29 059	110 840	(100,0)	(73,8)
Dettes totales ¹	653 663	672 809	507 273	(2,8)	32,6
Dettes nettes ¹	393 336	419 836	255 320	(6,3)	64,4

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

APERÇU

LE SECTEUR DES VOYAGES VACANCES

Le secteur dit des voyages vacances regroupe principalement des voyagistes, des agences de voyages (ayant pignon sur rue ou en ligne), des entreprises offrant des services à destination ou d'hôtellerie et des transporteurs aériens. Dans chacun de ces sous-secteurs, on retrouve des entreprises qui ont adopté différents modèles de fonctionnement.

En règle générale, les voyagistes dits expéditifs achètent localement ou à l'étranger les divers éléments constitutifs d'un voyage et les vendent à des consommateurs sur leurs marchés locaux par l'intermédiaire d'agences de voyages ou sur le web, soit sous forme de forfait voyage ou séparément. Les voyagistes dits réceptifs, pour leur part, élaborent des forfaits ou d'autres produits de voyage à partir de services qu'ils achètent sur leur marché local, pour les vendre sur les marchés étrangers, généralement par l'entremise d'autres voyagistes ou d'agences de voyages. Les entreprises de services à destination sont installées à destination et vendent aux voyageurs, sur place, des services optionnels variés pour consommation spontanée, comme des excursions ou des visites touristiques. Ces entreprises offrent également aux voyagistes expéditifs des services logistiques comme des transferts terrestres entre les aéroports et les hôtels. Les agences de voyages, indépendantes ou constituées en réseaux, sont des distributeurs qui servent d'intermédiaires entre le voyageur et le

consommateur. Les transporteurs aériens vendent leurs sièges par l'entremise des agences de voyages ou directement aux voyageurs, qui les incluent alors dans leurs prestations, ou encore directement aux consommateurs.

ACTIVITÉ PRINCIPALE, VISION ET STRATÉGIE

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat fait partie des plus grands voyageurs entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyageur, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditif et comme voyageur réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines (en France et au Canada) nous appartiennent. En effet, Transat est également un important distributeur au détail, comptant au total 542 agences de voyages (dont 402 franchisées) et un système de distribution multicanal faisant appel à Internet. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière qui possède et exploite des propriétés au Mexique et en République dominicaine. Transat a recours à de nombreuses compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une proportion importante de ses besoins. Transat offre également des services à destination et des services aéroportuaires.

VISION

La vision de Transat est de devenir un chef de file en Amérique et de jouir d'une forte position concurrentielle dans plusieurs pays d'Europe en 2014. Pour le moment, nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyageur expéditif et voyageur réceptif. Nous sommes solidement implantés en France et au Royaume-Uni comme voyageur expéditif, de même qu'en Grèce, au Mexique et en République dominicaine comme voyageur réceptif et au Mexique comme voyageur expéditif. Nous offrons à nos clients une vaste gamme de destinations internationales, dans quelque 60 pays, et nous offrons nos produits dans quelque 50 pays. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyageur intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

STRATÉGIE

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la société entend continuer de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, qui la distingue de plusieurs de ses concurrents; de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyageurs; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

Au chapitre de l'intégration verticale, les principaux vecteurs de croissance sont la distribution multicanal, que Transat continuera de développer en élargissant sa présence sur le terrain et en investissant dans des systèmes technologiques qui lui permettront de mieux répondre aux attentes de plus en plus variées des consommateurs; une présence accrue à destination, soit à titre d'hôtelier, de voyageur réceptif ou de prestataire de services à destination.

En parallèle, grâce à des investissements ciblés en technologie et à des gains d'efficacité qu'elle poursuit en modifiant sa gestion interne, Transat entend améliorer sa marge et maintenir ou accroître ses parts de marché sur tous ses marchés. La gestion des coûts demeure un élément important de la stratégie, étant donné la faiblesse des marges dans le tourisme.

En outre, Transat constate l'importance stratégique croissante des enjeux liés au développement durable dans l'industrie du voyage vacances et dans le monde du transport aérien. Ce phénomène, exacerbé par la croissance prévue du tourisme et du transport aérien, se manifeste de diverses manières, notamment les pressions réglementaires ou tarifaires liées aux émissions de gaz à effet de serre, les attentes plus grandes des clients et des investisseurs à cet égard, etc. Au vu et au su de cette tendance, et constatant qu'une entreprise de tourisme a un intérêt direct à voir l'environnement sauvegardé et les collectivités demeurer accueillantes face au phénomène touristique, Transat a entrepris d'adopter des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable. Ce faisant, la société vise entre autres les bénéfices suivants pour elle-même : une consommation moindre de ressources, avec une diminution équivalente de coûts; une marque différenciée et un attachement plus grand de la part de ses clients, ce qui pourrait se traduire par des avantages commerciaux; une loyauté et une mobilisation plus grande de la part de ses employés.

Pour l'exercice 2012, les objectifs que Transat poursuivra sont les suivants :

- Augmenter l'efficacité et la rentabilité de l'organisation
- Accroître la compétitivité de Transat au Canada
- Maintenir les volumes et améliorer la rentabilité de Transat France
- Poursuivre le développement rentable de nos activités à destination
- Optimisation des opérations aériennes
- Finaliser et implanter la stratégie de développement des systèmes d'information opérationnels
- Accroître la valeur stratégique de notre marque, de même que la satisfaction et la loyauté des clients
- Poursuivre notre plan visant à faire de Transat une des entreprises les plus responsables de son industrie.

REVUE DES OBJECTIFS ET DES RÉALISATIONS 2011

Les principaux objectifs pour l'exercice 2011 ainsi que les réalisations se détaillent comme suit :

1. Poursuivre la transformation de l'organisation avec l'implantation harmonisée de nouveaux systèmes informatiques et processus d'opération y étant liés.

Transat a mis au point un plan de transformation dont un important volet prévoit le remplacement graduel de systèmes de gestion de l'information « cœur-de-métier », en s'assurant en parallèle d'une stratégie de commercialisation adaptée. Le mandat porte principalement sur l'implantation d'un ou de progiciels pour remplacer le système existant, et sur l'implantation d'un système qui permettra une image plus complète et plus précise des stocks et des ventes, le tout menant à une gestion plus dynamique des stocks et des prix. Ce projet se déroule par étapes sur plusieurs années. Certains volets du plan ont été menés à bien en 2011. Des études approfondies ont notamment été menées, en vue d'une implantation importante en 2012, et ont entraîné des changements d'orientation qui se sont traduits par une charge de restructuration de l'ordre de 10,0 millions de dollars (voir section Dépenses d'exploitation).

2. Accroître les revenus et la rentabilité de Transat France, afin de devenir le troisième voyageur en France d'ici 2013.

Les revenus de Transat France ont été stables en 2011 et la rentabilité s'est détériorée. Plusieurs facteurs sont en cause, dont principalement les événements qui ont bouleversé l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, et qui ont provoqué des mouvements dans les flux touristiques dont les effets n'ont pu être compensés qu'en partie. En outre, les coûts, notamment les coûts aériens à cause des prix du pétrole, sont demeurés relativement élevés.

3. Renforcer notre présence, accroître nos ventes et améliorer nos résultats sur certains marchés étrangers.

Nous avons renforcé notre présence au Mexique et entrepris des efforts commerciaux sur plusieurs marchés européens. Cependant, le climat économique, notamment en Europe, et a fortiori dans des marchés importants pour Transat comme la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni, n'ont pas permis une amélioration des résultats.

4. Accroître la valeur stratégique de notre marque.

À la suite d'un travail amorcé en 2010, Transat a mis au point et commencé l'implantation d'une nouvelle stratégie de marque en 2011. Ce projet se déploie selon le calendrier prévu. À la fin de 2011, la marque Transat avait été repositionnée, et les principales marques commerciales de l'organisation sur les marchés canadien et transatlantique (Vacances Transat, Nolitours et Air Transat) avaient adopté un nouveau positionnement stratégique, et leurs nouvelles identités visuelles respectives avaient été implantées avec succès. En 2011, la planification stratégique pour les marques commerciales utilisées au Royaume-Uni, en France, en Grèce et au Canada sur le marché réceptif, a été complétée, pour implantation en 2012 comme prévu. La stratégie de marque en matière de distribution au Canada a également été développée en 2011 et sera implantée en 2012. Enfin, Transat a créé la marque Transat Découvertes, dans le cadre d'une démarche d'expansion de sa filiale anciennement nommée Révatours, qui a pénétré en 2011 le marché ontarien.

5. Poursuivre activement le plan visant à faire de Transat une des entreprises les plus responsables de son industrie.

En 2011, Transat a publié son deuxième rapport de responsabilité d'entreprise (www.resp.transat.com), lequel fait état du travail accompli et de la feuille de route jusqu'en 2012. De manière générale, ce programme se déploie comme prévu. Les faits saillants pour 2011 sont la mise au point et le déploiement d'un programme pour la lutte à l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme; l'adoption d'une politique d'approvisionnement responsable et l'implantation graduelle de clauses contractuelles visant à encourager les partenaires et fournisseurs de Transat à adopter des pratiques de gestion responsables; la poursuite du programme hôtelier, incluant des partenariats et un engagement à reconnaître les certifications environnementales; la poursuite du programme de soutien financier à des projets de tourisme durable à destination; et la poursuite d'un partenariat humanitaire majeur avec SOS Villages d'Enfants. En 2011, Transat a reçu un World Travel Market Award pour ses efforts globaux et Air Transat a été reconnue comme la meilleure compagnie aérienne au monde dans la catégorie long-courrier pour ses efforts sur le plan des émissions de gaz à effet de serre.

6. Dans le secteur aérien, améliorer notre compétitivité en matière de qualité de service et de coûts d'exploitation.

En 2011, Transat a complété la mise au point d'un programme d'investissement en vue de la remise à neuf des cabines de ses appareils Airbus A330, basé sur un exercice d'analyse de la configuration et des coûts d'exploitation, en vue d'optimiser la performance financière et commerciale. Ce programme sera déployé graduellement, le premier appareil nouvellement configuré devant entrer en exploitation au printemps 2012. Le projet prévoit principalement le remplacement des sièges et des installations sanitaires, l'installation d'un système de divertissement individuel, et une nouvelle livrée. En parallèle, des projets sont en cours en vue de bonifier l'expérience en vol.

7. Accroître la capacité d'adaptation de notre organisation.

Le plan de transformation consiste à poursuivre ou mettre en œuvre l'éventail des programmes et des projets qui permettront à Transat de devenir, comme le veut sa vision, un voyageur intégré verticalement, leader dans les Amériques, avec une position concurrentielle forte dans plusieurs pays d'Europe. Les bénéfices attendus sont nombreux : renouer avec la croissance, obtenir de meilleures marges, gagner des parts de marché. Le programme passe par l'amélioration des processus et systèmes, la mise en valeur de la marque, accompagnée d'une amélioration de l'expérience-client, l'amélioration et la différenciation du produit, notamment le produit Sud, et une gestion dynamique de la capacité aérienne. Tous ces projets sont en cours. En outre, en 2011, Transat a simplifié et allégé ses structures, en vue d'une imputabilité et d'une efficacité accrue. Transat Canada regroupe maintenant toutes les entités ayant des liens étroits au quotidien pour servir le marché canadien et le marché transatlantique.

PRINCIPAUX INDUCTEURS DE PERFORMANCE

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

PART DE MARCHÉ	Demeurer le chef de file dans toutes les provinces canadiennes et élargir la part de marché en Ontario, au Canada et en Europe.
CROISSANCE DES REVENUS	Faire croître les revenus de plus de 3 %, exception faite des acquisitions.
MARGE	Obtenir des marges supérieures à 3 %.

CAPACITÉ DE RÉALISER LES OBJECTIFS

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs.

Nos ressources financières se composent de ce qui suit :

Trésorerie	Nous comptons sur des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (non détenues en fiducie ou autrement réservés) de 181,6 millions de dollars au 31 octobre 2011. De plus, nos efforts soutenus visant à réduire les dépenses et à augmenter nos marges devraient contribuer à maintenir ces soldes à des niveaux sains.
Facilités de crédit	Nous pouvons également compter sur des facilités de crédit à terme rotatifs totalisant actuellement 200,0 millions de dollars et échéant jusqu'en 2015.

Nos ressources non financières comprennent :

Marque	La société a pris les mesures nécessaires pour se donner une image de marque distincte et renforcer sa réputation, y compris par son approche en matière de tourisme durable.
Structure	Notre structure intégrée verticalement nous permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité de nos produits et services.
Ressources humaines	Au cours des dernières années, nous avons intensifié nos efforts visant la création d'une culture d'entreprise unifiée, fondée sur une vision claire et des valeurs communes. Grâce à ces efforts, nos employés travaillent en équipe et sont engagés à assurer la satisfaction globale de nos clients et à participer à l'amélioration de l'efficacité de la société. En outre, nous croyons que la société bénéficie d'un solide leadership.
Relations avec les fournisseurs	Nous avons un accès exclusif à certains hôtels dans des destinations soleil et entretenons depuis plus de 20 ans des relations privilégiées avec de nombreux hôtels dans ces destinations et en Europe.

Transat dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2012 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

REVENUS

Revenus par secteur géographique	Variation				
	2011	2010	2009	2011	2010
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Amérique	2 762 351	2 567 983	2 552 348	7,6	0,6
Europe	895 813	930 894	992 993	(3,8)	(6,3)
	3 658 164	3 498 877	3 545 341	4,6	(1,3)

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011, nos revenus ont augmenté de 159,3 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à des hausses de prix de ventes moyens lesquelles découlent des hausses des surcharges de carburant et de la fin du contrat d'achats / ventes de sièges avec Sunquest, surtout pour la saison d'hiver. L'augmentation de nos revenus a toutefois été freinée par une baisse globale du nombre de voyageurs de 0,5 %. Au cours de l'exercice, nous avons affiché une hausse de nos revenus en Amérique de 7,6 % et une baisse de 3,8 % en Europe. En Amérique, de manière générale, les prix de vente ont évolué à la hausse tout au long de l'exercice comparativement à 2010. En Europe, les revenus de nos filiales européennes, en devise locale, sont demeurés stables comparativement à 2010, à l'exception des revenus enregistrés par notre filiale qui se spécialise dans la commercialisation de produits à destination de la Tunisie, laquelle a vu ses revenus être largement inférieurs à ceux enregistrés en 2010, et de ceux enregistrés au Royaume-Uni.

Pour 2012, nous prévoyons que les revenus seront en hausse et que le nombre total de voyageurs devrait être semblable ou légèrement supérieur à celui de 2011. Nous prévoyons que la concurrence demeurera très vive au cours du premier semestre sur le marché des destinations soleil au départ du Canada.

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	2011			En % des revenus			Variation	
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010
	\$	\$	\$	%	%	%	%	%
Coûts directs	1 999 935	2 047 713	2 062 626	54,7	58,5	58,2	(2,3)	(0,7)
Carburant d'aéronefs	447 625	302 333	319 224	12,2	8,6	9,0	48,1	(5,3)
Salaires et avantages sociaux	375 663	349 323	364 642	10,3	10,0	10,3	7,5	(4,2)
Commissions	166 813	155 357	177 166	4,6	4,4	5,0	7,4	(12,3)
Entretien d'aéronefs	108 399	85 731	89 896	3,0	2,5	2,5	26,4	(4,6)
Frais d'aéroports et de navigation	104 987	85 321	90 611	2,9	2,4	2,6	23,0	(5,8)
Loyer d'aéronefs	68 850	52 949	54 287	1,9	1,5	1,5	30,0	(2,5)
Autres	349 395	292 568	293 494	9,6	8,4	8,3	19,4	(0,3)
Charge de restructuration	6 513	—	—	0,2	—	—	s.o.	—
Total	3 628 180	3 371 295	3 451 946	99,2	96,4	97,4	7,6	(2,3)

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 256,9 millions de dollars (7,6 %) au cours de l'exercice par rapport à 2010. Cette augmentation découle principalement de la hausse des coûts du carburant et de l'ajout de cinq Airbus 330 au cours de l'exercice. Cela s'est traduit par une augmentation de nos dépenses d'exploitation en Amérique de 11,8 %, compensée par une diminution de 3,9 % en Europe. En proportion de nos revenus, les dépenses d'exploitation ont augmenté pour se situer à 99,2 % comparativement à 96,4 % en 2010.

COÛTS DIRECTS

Les coûts directs sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent principalement le coût des chambres d'hôtel ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à l'exercice terminé le 31 octobre 2010, les coûts directs ont diminué de 47,8 millions de dollars (2,3 %). La baisse de nos coûts directs découle principalement d'une baisse de nos achats de sièges en raison de la fin de notre contrat d'achat de sièges avec Sunquest, d'une diminution de nos achats de sièges chez Thomas Cook au Royaume Uni en faveur de l'utilisation de notre propre flotte, et de la vigueur du dollar, compensée par une hausse de nos coûts de chambres d'hôtels. En 2011, ces coûts ont représenté 54,7 % de nos revenus, en baisse comparativement à 58,5 % en 2010.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 145,3 millions de dollars (48,1 %) au cours de l'exercice. Cette augmentation résulte de la flambée des prix du carburant et d'une hausse du nombre de vols effectués par notre flotte d'aéronefs. Comparativement à l'exercice 2010, le coût moyen de notre carburant a été largement plus élevé.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 26,3 millions de dollars (7,5 %) pour s'établir à 375,7 millions de dollars. Cette augmentation résulte, entre autres, d'une augmentation des effectifs, principalement à la suite de l'ajout d'aéronefs à notre flotte et, dans une moindre mesure, des augmentations salariales annuelles.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions s'est élevée à 166,8 millions de dollars, une augmentation de 11,5 millions de dollars (7,4 %) par rapport à l'exercice de 2010. En termes de pourcentage de nos revenus, les commissions ont augmenté et représentent 4,6 % de nos revenus, comparativement à 4,4 % en 2010. Cette hausse découle principalement d'une augmentation des revenus sur lesquels une commission est calculée.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement, pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2010, ces dépenses ont augmenté de 22,7 millions de dollars (26,4 %) au cours de l'exercice. Cette augmentation découle principalement de la hausse du nombre de vols effectués par notre flotte. De plus, en 2010, nous avons revu à la baisse certaines de nos hypothèses liées à nos coûts futurs d'entretien à la suite de la signature de nouvelles ententes avec certains de nos fournisseurs et de l'optimisation de notre calendrier d'entretiens futurs, ce qui s'était traduit par une diminution de notre charge d'entretien d'aéronefs de l'exercice.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Au cours de l'exercice, ces frais ont augmenté de 19,7 millions de dollars (23,0 %) comparativement à 2010. Cette augmentation découle principalement de la hausse du nombre de vols effectués par notre flotte d'aéronefs, compensée par la vigueur du dollar.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 15,9 millions de dollars (30,0 %) au cours de l'exercice. Cette hausse découle de l'ajout de cinq Airbus A330 au cours de l'exercice 2011, laquelle a été partiellement compensées par le retrait d'un Airbus A310 et par la force du dollar comparativement à la devise américaine.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 56,8 millions de dollars (19,4 %) au cours de l'exercice, comparativement à 2010. Les augmentations découlent principalement du nombre de vols effectués par notre flotte d'aéronefs. En pourcentage des revenus, les autres frais ont augmenté pour l'exercice, passant de 8,4 % en 2010 à 9,6 % en 2011.

CHARGE DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2011, la société a entrepris un programme de restructuration qui porte principalement sur la réduction des coûts directs et des dépenses d'exploitation, et sur une révision de l'approche en matière de systèmes informatique. Le plan prévoit également des changements de solutions informatiques afin de favoriser le déploiement plus rapide, et à moindre de coûts, de solutions éprouvées. Conséquemment, la charge de restructuration totale s'est élevée à 16,5 millions de dollars. Ce montant est composé de prestations de cessations d'emploi de 6,5 millions de dollars, présenté dans les dépenses d'exploitation, et de dépréciations d'actifs incorporels de 10,0 millions de dollars, présenté dans les autres dépenses.

MARGE

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une marge de 30,0 millions de dollars au cours de l'exercice comparativement à une marge de 127,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. En proportion de nos revenus, nos marges sont passées de 3,6 % en 2010 à 0,8 % en 2011. La flambée des prix du carburant, combinée à la baisse du taux d'occupation des appareils, à la hausse de la capacité globale sur le marché transatlantique et à une pression à la baisse sur les prix de vente, ont contribué à compresser nos marges.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

Amérique				Variation	
	2011	2010	2009	2011	2010
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver					
Revenus	1 584 037	1 543 546	1 653 636	2,6	(6,7)
Dépenses d'exploitation	1 580 437	1 534 387	1 613 468	3,0	(4,9)
Marge	3 600	9 159	40 168	(60,7)	(77,2)
Marge (%)	0,2	0,6	2,4	(61,7)	(75,6)
Saison d'été					
Revenus	1 178 314	1 024 437	898 712	15,0	14,0
Dépenses d'exploitation	1 192 043	946 430	869 276	26,0	8,9
Marge (perte d'exploitation)	(13 729)	78 007	29 436	(117,6)	165,0
Marge (%)	(1,2)	7,6	3,3	(115,3)	132,5

Les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont augmenté de 40,5 millions de dollars au cours de la saison d'hiver (2,6 %), comparativement à 2010. L'augmentation de revenus découle de la hausse des prix de vente moyens comparativement à l'hiver 2010; alors que le nombre total de voyageurs demeurait stable. Toutefois, nous avons enregistré une augmentation d'environ 12 % du nombre de voyageurs au départ du Canada vers les destinations soleil. Nous avons réalisé

une marge de 0,2 % pour la saison d'hiver, comparativement à 0,6 % en 2010. L'érosion de nos marges découle principalement d'une hausse des prix du carburant.

Au cours de la saison estivale, les revenus ont augmenté de 15,0 %. Cette augmentation découle des hausses du nombre de voyageurs de 16,3 %, alors que les prix de vente moyens affichaient de légères baisses comparativement à la saison estivale 2010. Nous affichons une perte d'exploitation de 1,2 %, comparativement à une marge de 7,6 % en 2010. L'érosion de nos marges résulte principalement d'une hausse des coûts du carburant, des baisses des prix de vente moyens compte tenu de l'offre excédentaire sur le marché qui a sévi au cours de la saison estivale et, dans une moindre mesure, des prestations de cessation d'emploi enregistrées au cours de la saison estivale à titre de charge de restructuration.

EUROPE

Europe	Variation				
	2011	2010	2009	2011	2010
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver					
Revenus	327 226	309 402	352 695	5,8	(12,3)
Dépenses d'exploitation	336 296	322 772	362 231	4,2	(10,9)
Marge (perte d'exploitation)	(9 070)	(13 370)	(9 536)	32,2	(40,2)
Marge (%)	(2,8)	(4,3)	(2,7)	35,9	(59,8)
Saison d'été					
Revenus	568 587	621 492	640 298	(8,5)	(2,9)
Dépenses d'exploitation	519 404	567 706	606 971	(8,5)	(6,5)
Marge	49 183	53 786	33 327	(8,6)	61,4
Marge (%)	8,7	8,7	5,2	0,0	66,3

Comparativement à 2010, les revenus de nos filiales européennes, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont augmenté de 17,8 millions de dollars (5,8 %) au cours de l'hiver. À l'exception de notre filiale Amplitravel, qui vend des forfaits sur la Tunisie, les revenus de nos filiales européennes ont tous augmenté, et ce principalement en raison de hausses des prix de vente moyens et en dépit de baisses du nombre de voyageurs de 10,0 %. Les augmentations de nos revenus ont également été freinées par la vigueur du dollar par rapport à l'euro et à la livre sterling. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 9,1 millions de dollars (2,8 %) au cours de la saison hivernale comparativement à une perte d'exploitation de 13,4 millions de dollars (4,3 %) en 2010. La marge la saison d'hiver a été affectée par les tensions qui sévissaient en Afrique du Nord; ces dernières ont eu comme incidence de provoquer un arrêt temporaire des ventes à destination de la Tunisie et de l'Égypte au cours de la saison. En 2010, notre marge était détériorée par les coûts supplémentaires encourus par nos sociétés européennes à la suite de l'activité volcanique en Islande.

Pour la saison estivale, les revenus ont diminué de 52,9 millions de dollars (8,5 %) à la suite d'une baisse du nombre de voyageurs de 27,3 %. Ces diminutions découlent principalement de la baisse importante des ventes de notre filiale Amplitravel qui enregistre la majorité de ses revenus au cours de la saison estivale et de la baisse de nos revenus au Royaume-Uni (Dès le début de la saison estivale, notre filiale anglaise a diminué ses engagements d'achats de sièges auprès de Thomas Cook afin de se procurer ses sièges, sans engagements, auprès de notre société aérienne). Nous avons affiché une marge de 49,2 millions de dollars (8,7 %) au cours de la saison estivale comparativement à 53,8 millions de dollars (8,7 %) en 2010.

AUTRES DÉPENSES ET (REVENUS)

(en milliers de dollars)	Variation				
	2011 \$	2010 \$	2009 \$	2011 %	2010 %
Amortissement	43 814	48 662	51 155	(10,0)	(4,9)
Intérêts sur la dette à long terme	1 250	2 225	4 866	(43,8)	(54,3)
Autres intérêts et frais financiers	2 249	2 359	2 679	(4,7)	(11,9)
Revenus d'intérêts	(7 395)	(3 036)	(4 588)	143,6	(33,8)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	1 278	(9 341)	(68 267)	(113,7)	(86,3)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 654	(1 109)	(135)	249,1	721,5
Gain sur des placements dans des PCAA	(8 113)	(4 648)	(68)	(74,5)	s.o.
Charge (gain) de restructuration	10 030	(1 157)	11 967	(966,9)	109,7
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	(827)	490	(24)	268,8	s.o.

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables, des avantages incitatifs reportés et du gain sur options reporté. L'amortissement a diminué de 4,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2011. Cette diminution est attribuable à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et des actifs incorporelles au cours des exercices 2010 et 2009. L'amortissement pour les exercices terminés les 31 octobre 2010 et 2009 inclut un montant de 4,2 millions de dollars d'amortissement de gain sur options reporté.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME

Les intérêts sur la dette à long terme et la débeture ont diminué de 1,0 million de dollars en 2011 comparativement à 2010. La diminution découle de soldes moyens de dettes inférieurs à ceux de 2010.

AUTRES INTÉRÊTS ET FRAIS FINANCIERS

Nos autres frais d'intérêts et frais financiers ont augmenté de 0,1 million de dollars au cours du présent exercice comparativement à l'exercice précédent.

REVENUS D'INTÉRÊTS

Les revenus d'intérêts ont augmenté de 4,4 millions de dollars au cours de l'exercice comparativement à 2010. Cette augmentation résulte principalement de soldes moyens de trésorerie et équivalents de trésorerie généralement plus élevés au cours de l'exercice 2011 par rapport à 2010.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant. Au cours de l'exercice, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a diminué de 1,3 million de dollars comparativement à une augmentation de la juste valeur de 9,3 millions de dollars en 2010.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES À LONG TERME

La perte de change sur les éléments monétaires à long terme de 1,7 million de dollars pour l'exercice est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur nos dépôts.

GAIN SUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA

Le gain sur des placements dans des PCAA correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur des placements dans des PCAA. Pour l'exercice 2011, le gain sur des placements dans des PCAA a atteint 8,1 millions de dollars alors qu'en 2010, le gain s'est élevé à 4,6 millions de dollars. *Se référer à la section Placements dans des PCAA pour plus de détails.*

CHARGE (GAIN) DE RESTRUCTURATION

La charge de restructuration de 10,0 millions de dollars est composée de radiations d'actifs incorporels. *Se référer à la section Dépenses d'exploitation pour plus de détails.*

Le 24 septembre 2009, nous avons annoncé un plan de restructuration afin d'apporter des changements structurels à notre réseau de distribution en France. Ces modifications structurelles ont entraîné la fermeture d'un centre administratif. Ces modifications ont également entraîné la fermeture de certaines agences, et la cession de certaines autres agences. À la suite de cette annonce, nous avons comptabilisé au cours de l'exercice 2009 un montant de 12,0 millions de dollars à titre de charge de restructuration. Au cours de l'exercice 2010, nous avons enregistré un gain sur dispositions d'actifs destinés à être vendus liés à la restructuration de 1,2 million de dollars. Ce gain est principalement constitué de gains réalisés sur la cession d'agences pour lesquelles aucune charge de restructuration n'avait été comptabilisée en 2009.

QUOTE-PART (DU BÉNÉFICE NET) DE LA PERTE NETTE D'UNE SOCIÉTÉ SATELLITE

Notre quote-part du (bénéfice net) de la perte nette d'une société satellite correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [«CIBV»], notre entreprise en hôtellerie. Notre quote-part du bénéfice net d'une société satellite pour le présent exercice s'élève à 0,8 million de dollars comparativement à une quote-part de la perte nette de 0,5 million de dollars pour 2010. L'augmentation de notre quote-part est principalement attribuable à une meilleure rentabilité opérationnelle.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la récupération d'impôts sur les bénéfices a atteint 4,8 millions de dollars comparativement à une charge d'impôts sur les bénéfices de 23,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du bénéfice net (perte nette) d'une société satellite, le taux d'imposition réel s'est établi à 32,5 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 et à 25,4 % pour l'exercice précédent.

La variation des taux d'imposition entre l'exercice 2011 et 2010 s'explique, principalement, par des taux statutaires par pays appliqués sur leurs bénéfices ou pertes imposables, le cas échéant.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

En conséquence des éléments présentés dans la section *Activités consolidées*, notre perte nette pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 s'est établi à 12,2 millions de dollars, soit 0,32 \$ par action, par rapport à un bénéfice net de 65,6 millions de dollars, soit 1,74 \$ par action lors de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 37 930 000 pour l'exercice 2011 et de 37 796 000 pour l'exercice 2010.

Sur une base diluée, la perte par action a atteint 0,32 \$ pour l'exercice 2011, par rapport à un bénéfice 1,73 \$ en 2010. Le nombre ajusté moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer ces montants est de 37 930 000 pour l'exercice écoulé et de 37 993 000 pour l'exercice 2010. *Voir la note 14 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.*

Pour l'exercice, notre perte ajustée après impôts s'est établie à 7,2 millions de dollars (0,19 \$ par action) comparativement à un bénéfice ajusté de 53,7 millions de dollars (1,41 \$ par action) pour l'exercice 2010.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Dans l'ensemble, les revenus sont en hausse (par rapport aux trimestres des périodes correspondantes des exercices précédents) principalement à la suite de la hausse du nombre de voyageurs et/ou des prix de vente moyens. Quant à nos marges, elles ont fluctué au cours de chaque trimestre, principalement en raison de la concurrence qui a exercé une pression sur les prix. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

**Principales informations financières
trimestrielles non vérifiées**

(en milliers de dollars,
sauf les données par
action)

	T1-2010	T2-2010	T3-2010	T4-2010	T1-2011	T2-2011	T3-2011	T4-2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	792 562	1 060 386	867 344	778 585	810 154	1 101 109	936 974	809 927
Marge	(12 409)	8 198	53 941	77 852	(14 638)	9 168	14 604	20 850
Bénéfice net (perte nette)	(13 872)	6 198	20 925	52 356	(13 473)	8 620	(2 877)	(4 483)
Bénéfice (perte) de base par action	(0,37)	0,16	0,55	1,38	(0,36)	0,23	(0,08)	(0,12)
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,37)	0,16	0,55	1,37	(0,36)	0,23	(0,08)	(0,12)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts dilué(e) par action	(0,48)	(0,07)	0,70	1,25	(0,51)	(0,02)	0,07	0,27

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre, la société a affiché des revenus de 809,9 millions de dollars, soit 31,3 millions de dollars, ou 4,0 %, de plus que pour la période correspondante de 2010, alors qu'ils avaient atteint 778,6 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des prix de vente moyens, compensée par et à une baisse de 3,8 % du nombre de voyageurs, comparativement à la même période en 2010.

En Amérique, les revenus des filiales ont augmenté de 73,6 millions de dollars (15,3 %), comparativement à la même période en 2010. L'augmentation reflète une hausse du nombre de voyageurs et une hausse des prix de vente moyens. L'offre globale sur le marché pendant le trimestre est demeurée supérieure à celle de 2010, une conséquence du transfert de capacité sur le marché transatlantique après le tsunami de mars au Japon par plusieurs transporteurs. L'offre excédentaire et des conditions économiques difficiles en Europe ont continué de soutenir la concurrence sur le marché transatlantique. En outre, cet excès de capacité sur le marché a résulté en des taux d'occupation inférieurs à ceux de 2010, et par l'impossibilité pour la société de compenser entièrement l'augmentation importante des prix du carburant. En conséquence, les activités nord-américaines se sont soldées par une marge de 2,2 millions de dollars, comparativement à une marge de 51,4 millions de dollars en 2010.

En comparaison de 2010, les revenus des filiales européennes ont diminué de 42,2 millions de dollars (14,2 %). Cette diminution est principalement due à une baisse du nombre de voyageurs. Les activités européennes se sont soldées par une marge de 18,6 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 26,4 millions de dollars en 2010. La diminution de la marge résulte principalement de la baisse du nombre de voyageurs.

Au cours du trimestre, la société a réalisé une marge de 20,9 millions de dollars, ou 2,6 %, comparativement à 77,9 millions de dollars, ou 10,0 %, en 2010. L'érosion de la marge est principalement due à des coûts de carburant plus élevés et à des taux d'occupation des appareils inférieurs comparativement au dernier trimestre de 2010.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons enregistré une perte de 4,9 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs comparativement à un gain de 2,0 million de dollars en 2010. Nous avons également enregistré un gain sur des placements dans des PCAA de 1,2 million de dollars comparativement à 3,2 millions de dollars en 2010.

La perte nette du quatrième trimestre s'est élevée à 4,5 millions de dollars, ou 0,12 \$ par action sur base diluée, par rapport à un bénéfice net de 52,4 millions de dollars, ou 1,37 \$ par action en 2010.

Pour le quatrième trimestre, notre bénéfice ajusté après impôts s'est établi à 10,1 millions de dollars (0,27 par action) comparativement à 47,7 millions de dollars (1,25 par action) en 2010.

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Aux 31 octobre 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 181,6 millions de dollars, comparativement à 180,6 millions de dollars au 31 octobre 2010. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 359,5 millions de dollars à la fin de l'exercice 2011 comparativement à 352,7 millions de dollars en 2010. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 22,8 millions de dollars, soit un ratio de 1,03, par rapport à un fonds de roulement de 64,3 millions de dollars et un ratio de 1,1 au 31 octobre 2010.

L'actif total a augmenté de 32,5 millions de dollars (2,7 %), passant de 1 189,5 millions le 31 octobre 2010 à 1 222,0 millions de dollars le 31 octobre 2011. Cette hausse est principalement attribuable à des augmentations des impôts sur les bénéfices à recevoir de 13,0 millions de dollars et des actifs d'impôts futurs de 11,9 millions de dollars. Les capitaux propres ont diminué de 15,1 millions de dollars, passant de 439,1 millions de dollars au 31 octobre 2010 à 424,0 millions de dollars au 31 octobre 2011. Cette baisse découle principalement de notre perte nette de 12,2 millions de dollars et de la perte de change sur conversion des états financiers de nos établissements autonomes de 10,2 millions de dollars, compensée par la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie de 3,5 millions de dollars (laquelle est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu).

FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	2011 \$	2010 \$	2009 \$	Variation	
				2011 %	2010 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	90 673	119 131	45 234	(23,9)	163,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(56 683)	(27 819)	(26 662)	(103,8)	(4,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(29 470)	(81 034)	18 303	63,6	(542,7)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(3 571)	(10 203)	(2 090)	65,0	(388,2)
Variation nette de la trésorerie	949	75	34 785	s.o.	(99,8)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 90,7 millions de dollars, par rapport à 119,1 millions de dollars en 2010. La diminution de 28,5 millions de dollars (23,9 %) survenue au cours de l'exercice est principalement attribuable à la baisse de notre rentabilité, compensée par une hausse de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation de 59,0 millions de dollars, laquelle est principalement due à une augmentation plus importante au cours de l'exercice des crédettes, comparativement à celle de 2010.

Nous nous attendons à continuer de générer des flux de trésorerie positifs de nos activités d'exploitation en 2012.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 56,7 millions de dollars pour l'exercice courant, une augmentation de 28,9 millions de dollars par rapport à 2010. Comparativement à 2010, nos acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels ont augmenté de 25,2 millions de dollars pour s'établir à 54,2 millions de dollars et sont principalement constitués d'acquisitions d'équipements et de logiciels informatiques et d'améliorations d'aéronefs. À la suite de l'augmentation de certaines de nos lettres de crédit, notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie présenté à long terme a augmenté de 4,2 millions de dollars. Finalement, nous avons encaissé des placements dans des PCAA pour un montant de 1,7 million de dollars, comparativement à 3,7 millions de dollars en 2010.

En 2012, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pourraient s'élever à environ 60,0 millions de dollars.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 29,5 millions de dollars par rapport à 81,0 millions de dollars en 2010, soit une baisse de 51,6 millions de dollars. Cette baisse découle principalement d'une diminution de 51,7 millions de dollars des remboursements de nos facilités de crédit et autres dettes, comparativement à 2010. Au cours de l'exercice, la société a tiré un produit

de 1,7 million de dollars lié à l'émission d'actions, soit 0,4 million de dollars de plus qu'en 2010, alors que les dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle se sont élevés à 2,5 millions de dollars, comparativement à 2,1 millions de dollars en 2010.

FINANCEMENT

Au 31 octobre 2011, la société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement de deux facilités de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes de crédit.

Le 29 juillet 2011, la société a renouvelé son entente de facilité de crédit rotatif pour les fins de ses opérations et celle aux fins de l'émission de lettres de crédit. Selon les nouvelles ententes, la société dispose d'un crédit à terme rotatif de 100,0 millions de dollars, venant à échéance en 2015 et qui peut être prolongé, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. De plus la société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60,0 millions de dollars renouvelable annuellement, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises. Selon les termes de l'entente de facilité de crédit rotatif pour les fins de ses opérations, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée.

La société dispose également d'un crédit à terme rotatif au montant de 84,1 millions de dollars venant à échéance en 2013, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Cette entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. L'entente comporte un mécanisme sous la forme d'option, qui est effectif depuis la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA, qui permettra à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 45,3 millions de dollars à partir des billets restructurés. Cette option est présentée à sa juste valeur à chaque date d'arrêté des comptes sous la rubrique *Instruments financiers dérivés* et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique *Gain sur des placements dans des PCAA*.

Au 31 octobre 2011, ces facilités de crédit n'étaient pas utilisées, à l'exception de celle de 60,0 millions de dollars aux fins de l'émission de lettre de crédit, pour laquelle la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises, dont un montant de 48,1 millions de dollars était utilisé. Selon les termes des ententes, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et critères financiers étaient respectés au 31 octobre 2011.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,5 millions d'euros [15,9 millions de dollars].

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés. Au 31 octobre 2011, la société n'avait aucune obligation de présentée au bilan alors qu'au 31 octobre 2010, ces obligations présentées au bilan s'élevaient à 29,1 millions de dollars.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties (voir les notes 11 et 22 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés)
- Contrats de location-exploitation (voir la note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)
- Ententes avec des fournisseurs (voir la note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées s'élevaient à environ 797,0 millions de dollars au 31 octobre 2011 (916,1 millions au 31 octobre 2010) et se résume comme suit :

ENTENTES HORS BILAN	2011	2010
	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	2 798	5 273
Contrats de cautionnement	14 247	957
Contrats de location-exploitation		
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation	636 618	637 520
	653 663	643 750
Ententes avec des fournisseurs	143 324	272 334
	796 987	916 084

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

De plus, la société s'engage parfois avec certains fournisseurs pour l'achat de nuitées, de sièges d'avion ou d'autres services afin de pouvoir bénéficier de meilleurs prix ou conditions. Au 31 octobre 2011, ces ententes avaient diminué de 129,0 millions de dollars. Cette baisse est principalement attribuable au non renouvellement du contrat d'achat de sièges avec Thomas Cook au Royaume-Uni.

En outre, la société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50,0 millions de dollars. En vertu de cette entente, la société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2011, un montant de 13,6 millions de dollars était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES PAR EXERCICE							
Exercice se terminant le 31 octobre	2012	2013	2014	2015	2016	2017 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations contractuelles							
Dette à long terme	—	—	—	—	—	—	—
Contrats de locations (aéronefs)	88 525	84 263	72 200	52 546	49 252	104 229	451 015
Contrats de locations (autres)	26 972	22 842	18 105	14 885	12 863	89 936	185 603
Ententes avec des fournisseurs et autres obligations	76 658	38 800	25 055	5 671	715	23 007	169 906
	192 155	145 905	115 360	73 102	62 830	217 172	806 524

ENDETTEMENT

Au 31 octobre 2011, l'endettement de la société avait diminué par rapport au 31 octobre 2010.

La dette au bilan a été entièrement remboursée au cours de l'exercice, celle-ci s'élevait à 29,1 millions de dollars au 31 octobre 2010, alors que nos ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, ont augmenté de 9,9 millions de dollars, passant de 643,8 millions de dollars à 653,7 millions de dollars, le tout représentant une diminution de la dette totale de 19,1 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2010. L'augmentation de nos ententes hors bilan de 9,9 millions de dollars découle principalement de l'ajout d'un aéronef, compensée par les remboursements effectués au cours de la l'exercice.

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de nos placements dans des PCAA, la dette nette de la société est passée de 419,8 millions de dollars le 31 octobre 2010 à 393,3 millions de dollars le 31 octobre 2011, soit une diminution de 6,3 %.

ACTIONS ÉMISES ET EN CIRCULATION

La société a trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 13 décembre 2011, il y avait 937 441 actions à droit de vote variable de catégorie A et 37 124 469 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au 13 décembre 2011, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 744 477, dont 907 328 pouvaient être exercées.

PLACEMENTS DANS DES PCAA

RESTRUCTURATION

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'« accord »], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendu par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiduciaires ayant une valeur nominale globale de 143,5 millions de dollars.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur des ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47,5 millions de dollars et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96,1 millions de dollars. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141,7 millions de dollars.

PORTEFEUILLE

Durant l'exercice 2011, la société a encaissé des montants totalisant 1,7 million de dollars relativement au remboursement du capital de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels).

Durant l'exercice 2010, la société a encaissé des montants totalisant 3,1 millions de dollars relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La société a de plus encaissé sa quote-part de 0,6 million de dollars des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. Toujours au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a exercé une de ses options lui permettant de rembourser un montant de 9,4 millions de dollars du solde d'une de ses facilités de crédit à terme rotatif à partir des PCAA qui étaient adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles), ayant une valeur comptable nulle. Cette option avait initialement été présentée à sa juste valeur de 8,4 millions de dollars et le gain initial correspondant avait été reporté et était comptabilisé en résultat net sur la durée de l'entente de crédits correspondante sous la rubrique Amortissement. Cette option était présentée à la juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés à l'actif et toute variation de la juste valeur de cette option était comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA.

La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait à 116,4 millions de dollars au 31 octobre 2011 et se répartit comme suit :

MAV 2 Éligibles

La société détient 113,3 millions de dollars de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant des échéances prévues jusqu'en janvier 2017.

MAV 3 Traditionnels

La société détient 3,1 millions de dollars de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2016.

VALORISATION

Le 31 octobre 2011, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2011, un nombre limité d'opérations a été conclu relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces opérations lors la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Cette dernière publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 23 septembre 2011. Cette dernière a maintenu la cote de crédit des PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou à une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, (MAV 2 Éligibles) de catégories A-1 à « A+ » et a rehaussé la cote de ceux de catégorie A-2 à « BBB+ ».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 1,16 % [taux moyen pondéré de 1,0 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 5,2 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,4 % à 30,8 % [taux moyen pondéré de 9,9 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 octobre 2011, une appréciation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA de 8,1 millions de dollars (4,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010). Ces ajustements ne tiennent compte d'aucun montant de notre quote-part des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 78,8 millions de dollars et la provision pour dévaluation totalisait 37,7 millions de dollars, représentant 32,4 % de la valeur nominale de 116,4 millions de dollars.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances. Cependant, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3,6 millions de dollars.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique *Perte (gain) sur des placements dans des PCAA* à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$	Perte (gain) sur \$
Solde au 31 octobre 2009	128 835	(57 434)	71 401	
Disposition de placements dans des PCAA	(7 630)	7 630	—	—
Appréciation des placements dans des PCAA	—	4 648	4 648	(4 648)
Remboursement de capital	(3 083)	—	(3 083)	—
Quote-part des montants de trésorerie	—	(620)	(620)	—
Solde au 31 octobre 2010 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2010	118 122	(45 776)	72 346	(4 648)
Appréciation des placements dans des PCAA	—	8 113	8 113	(8 113)
Remboursement de capital	(1 708)	—	(1 708)	—
Solde au 31 octobre 2011 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2011	116 414	(37 663)	78 751	(8 113)

Le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2011 se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	34 415	(7 984)	26 431
Catégorie A-2	63 894	(19 899)	43 995
Catégorie B	11 598	(7 578)	4 020
Catégorie C	3 403	(2 680)	723
	113 310	(38 141)	75 169
MAV 3 Traditionnels	3 104	478	3 582
	116 414	(37 663)	78 751

AUTRES

CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

La société a mis en place des changements pour simplifier ses structures organisationnelles au Canada, afin d'accélérer ses processus de décision et leur mise en œuvre. Dans ce contexte, la société a annoncé le 8 septembre 2011 le départ de Nelson Gentiletti, chef de l'exploitation, et celui de Michael DiLollo, président de Transat Tours Canada. Dès ce moment, Allen B. Graham, président-directeur général d'Air Transat, s'est vu confier la supervision des opérations des filiales Air Transat, Transat Tours Canada, Transat Distribution Canada, Canadian Affair, Air Consultants Europe et Handlex. André De Montigny a été nommé responsable de Eleva Travel, Tourgreece, Trafic Tours et Turissimo, de même que des activités hôtelières, tout en demeurant vice-président, développement des affaires. Transat France, Transat Découvertes, tripcentral.ca et Jonview Canada relèveront directement du président et chef de la direction.

RENOUVELLEMENTS DE CONVENTIONS COLLECTIVES

Le 15 février 2011, Handlex, une des filiales de la société, a décrété un lock-out de ses 400 employés du service de piste et de fret des aéroports de Toronto et de Montréal, à la suite du rejet de sa plus récente offre pour le renouvellement de la convention collective, qui était venue à échéance en novembre 2010, et du déclenchement d'une grève par le syndicat. Un plan de continuité a immédiatement été mis en place pour assurer le maintien des opérations et des services pour toutes les compagnies aériennes que dessert Handlex, y compris Air Transat. Le 7 mars 2011, Handlex et ses employés du service de piste et de fret aux aéroports de Toronto et de Montréal sont arrivés à une entente portant sur le renouvellement de la convention collective.

Le 4 août 2011, la société a annoncé que les agents de bord d'Air Transat, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) avait ratifié l'entente de principe portant sur le renouvellement de la convention collective. La nouvelle convention, d'une durée de cinq ans, viendra à échéance en 2015.

AJOUT D'UN FOURNISSEUR DE TRAITEMENT DE CARTES DE CRÉDIT

Le 28 février 2011, nous avons annoncé la conclusion d'une entente avec un deuxième fournisseur de traitement de cartes de crédit au Canada qui prend effet immédiatement et sera valide jusqu'au 28 février 2015.

Les transactions traitées par cartes de crédit au Canada en vertu de cette entente sont assujetties à l'exigence de maintenir certains niveaux de trésorerie non affectée et autres équivalents de trésorerie à la fin de chaque trimestre, de même qu'au maintien de ratios financiers identiques à ceux prévus aux termes de ses conventions de crédit bancaires. La survenance d'un défaut par la société de se conformer à ces exigences pourrait avoir des effets défavorables, dont, entre autres, l'obligation pour Transat de fournir à ce nouveau fournisseur de traitement de cartes de crédit une lettre de garantie d'un montant préétabli et calculé en fonction du volume en dollars des transactions traitées par cartes de crédit sur une base mensuelle par ce nouveau fournisseur.

FLOTTE

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, un A310 a été retiré de la flotte et quatre A330 sont entrés en service. De plus, au cours du mois de novembre 2011, un onzième A330 est entré en service alors qu'un A310 était retiré. La flotte d'Air Transat compte actuellement onze Airbus A310 (249 sièges), qui seront graduellement retirés, et onze Airbus A330 (342 sièges). L'arrivée d'un douzième A330 est prévu au cours du premier trimestre de l'exercice 2012.

COMPTABILITÉ

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse certaines estimations. Nous évaluons périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur les expériences antérieures, les changements survenus dans le secteur commercial et d'autres facteurs que nous, la direction, croyons raisonnables dans les circonstances. Les principales estimations comprennent l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés et les placements dans des PCAA, la provision pour remise en état des aéronefs loués et l'amortissement et la dépréciation des immobilisations et actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition ainsi que le passif au titre des prestations constituées. Nos estimations font appel à notre jugement, lequel se fonde sur les informations qui nous sont accessibles. Les résultats réels peuvent donc différer grandement de ces estimations.

Nous abordons sous les rubriques suivantes les estimations comptables critiques pour lesquelles notre société a dû formuler des hypothèses sur des questions incertaines au moment où les estimations ont été faites. Nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie pourraient grandement varier si nous avons utilisé des estimations différentes pendant la période écoulée ou si ces estimations étaient susceptibles de changer dans l'avenir.

Ces rubriques ne portent que sur les estimations que nous jugeons importantes en fonction du degré d'incertitude et de la vraisemblance de l'incidence marquée qu'elles pourraient avoir par rapport à d'autres. Nous utilisons des estimations dans de nombreux autres domaines pour traiter les questions incertaines.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleines concurrences. La société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la société a un accès immédiat. La société tient également compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lors de la détermination de la juste valeur de ses instruments financiers dérivés selon s'il s'agit d'actifs financiers ou de passifs financiers. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, telles l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, par l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou autres techniques, le cas échéant. La société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers, dont entre autres le risque de crédit du partie en cause. La juste valeur des options liées au remboursement de crédits rotatifs a été déterminée en utilisant le modèle d'option Black & Sholes.

JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA

Voir section Placements dans les PCAA.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

En vertu des contrats de location-exploitation pour des aéronefs et moteurs, la société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision dans une proportion de 5 % à 15 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

ÉCART D'ACQUISITION ACTIFS INCORPORELS

Nous comptabilisons des sommes importantes sous le poste Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels du bilan, calculées selon la méthode du coût d'origine. Les écarts d'acquisitions et autres actifs incorporels proviennent essentiellement des acquisitions d'entreprises. Nous devons soumettre à un test de dépréciation les écarts d'acquisition et les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie, tels que les marques de commerce, à chaque exercice ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur.

Le test de dépréciation pour détecter une dépréciation possible de tout écart d'acquisition est effectué en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition, afin de détecter une dépréciation possible. Lorsque la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape, le cas échéant, consiste à comparer la juste valeur de tout écart d'acquisition à la valeur comptable de cet écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie actualisés liés à chaque unité d'exploitation. Cette analyse fait appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des unités d'exploitation peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché, de la concurrence et d'autres facteurs de risques (voir section Risque et incertitudes). Au cours des exercices 2011 et 2010, nous avons déterminé que la juste valeur de nos unités d'exploitation excédait leur valeur comptable et ainsi nous n'avons pas procédé à l'étape 2 du test pour aucune de nos unités d'exploitation. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à l'exception d'un montant de 8,5 millions de dollars qui a été comptabilisé en 2009 dans le cadre de la restructuration de notre réseau de distribution en France.

Le test de dépréciation pour détecter une dépréciation possible des actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie, tels que les marques de commerce, consiste à comparer leur juste valeur avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur est constatée dans l'état consolidé des résultats pour un montant égal à l'excédent. Pour déterminer la juste valeur des marques de commerces, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Comme pour l'analyse effectuée pour les écarts d'acquisition, cette analyse fait appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future.

En général, nous estimons qu'il nous faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses relatives aux prévisions de flux de trésorerie dans une proportion de 5 % à 10 %, selon l'unité ou la marque de commerce, pour entraîner une réduction de la juste valeur d'une unité d'exploitation ou d'une marque de commerce d'une importance telle qu'elle serait inférieure à sa valeur comptable et exigerait, en ce qui concerne les écarts d'acquisition, de déterminer la perte de valeur de l'écart d'acquisition suivant l'étape 2 du test de dépréciation.

Le 31 octobre 2011, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses écarts d'acquisition et aucune dépréciation n'a été relevée [aucune dépréciation en 2010]. La direction de la société est d'avis qu'aucun changement important des hypothèses clés utilisées dans les calculs de juste valeur des unités d'exploitation ne pourrait avoir comme incidence d'obtenir des valeurs comptables, par unité d'exploitation, supérieures aux justes valeurs calculées, à l'exception d'une unité d'exploitation en France. Cette unité d'exploitation, qui comprend des voyageurs expéditifs et un réseau d'agences de voyages, génère un pourcentage important de ses revenus de ventes de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord, dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. Lors de la détermination de ses hypothèses pour l'évaluation de cette unité d'exploitation, la direction a considéré, entre autres, les incidences sur ses résultats futurs que pourraient avoir le climat politique qui règne actuellement dans certains pays d'Afrique du Nord ainsi que l'environnement économique actuelle en Europe. La juste valeur calculée pour cette unité d'exploitation s'est avérée supérieure à sa valeur comptable, qui comprend un montant d'écart

d'acquisition de 30,6 millions de dollars. Toutefois, un changement dans les hypothèses utilisées pourrait résulter en une dépréciation de l'écart d'acquisition de cette unité d'exploitation. En outre, si la situation d'instabilité politique dans certains pays d'Afrique du Nord ne se rétablit pas à moyen terme, les conclusions pourraient être différentes.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉFINIE

Des sommes importantes, établies au coût d'origine, figurent également sous le poste Immobilisations corporelles du bilan. Les immobilisations corporelles sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, sur la durée estimative de leur utilisation. Les aéronefs, et leurs composantes, constituent une catégorie importante des immobilisations corporelles. La période d'amortissement est déterminée en fonction du calendrier prévu pour renouveler nos aéronefs qui s'échelonnent pour le moment jusqu'en 2014. L'estimé de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue est supportée par des évaluations de source externe revue périodiquement. Notre calendrier pour renouveler nos aéronefs et la valeur de réalisation de nos aéronefs que nous pourrions obtenir lors du renouvellement de la flotte sont tributaires de nombreux facteurs dont l'offre et la demande pour des aéronefs au moment prévu du renouvellement de la flotte. Des changements dans la durée estimative d'utilisation et la valeur résiduelle des aéronefs pourraient avoir un impact important sur la charge d'amortissement. En général, il faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 60 % pour entraîner une réduction de valeur telle qu'elle aurait une incidence importante sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait pas de sortie de fonds et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.

Enfin, les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la société a enregistré, en vertu de son plan de restructuration, une radiation de 10,0 millions de dollars sur des logiciels en cours de développement. Aucun autre événement ou changement de situation de cette nature n'est survenu au cours des récents exercices financiers.

PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels, effectués annuellement, qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de la croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs généralement touchés par celles-ci. L'excédent des gains et des pertes actuariels nets sur 10 % du montant des obligations au titre des prestations est amorti sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs qui est de 7,7 ans au 1^{er} novembre 2010. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.

CONVERSION AUX IFRS

En février 2008, le CNC a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS. Dans ce contexte, la société a établi un plan de transition vers les IFRS qui comporte trois étapes : conception et planification, identification des différences et élaboration de solutions, et mise en œuvre et révision.

La première étape, qui portait sur la conception et la planification, consistait à élaborer un plan de transition vers les normes IFRS basé selon les résultats d'un diagnostic préliminaire de haut niveau des différences entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société. Cette analyse a permis d'obtenir un aperçu des aspects les plus importants où le passage aux IFRS risque d'avoir des répercussions pour la société, notamment les obligations plus exhaustives en matière de présentation et d'information à fournir. Durant cette étape, la direction de la société a établi une structure formelle de gouvernance du projet de conversion, incluant un comité directeur des IFRS, afin de surveiller le processus de transition relativement aux incidences sur la présentation de l'information financière, aux processus opérationnels, aux contrôles internes et aux systèmes d'information.

La deuxième étape du plan portait sur l'identification des différences entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société, et à l'élaboration de solutions. Pendant cette étape, la société a effectué une analyse détaillée des IFRS qui consistait d'abord à relever les différences entre les IFRS et les conventions comptables actuelles de la société afin de traiter en priorité les points qui seront les plus importants lors de la transition, et qui consistait ensuite à déterminer les options permises dans le cadre des IFRS à leur date d'entrée en vigueur et sur une base permanente afin d'en tirer des conclusions. La deuxième phase de cette étape comprenait une planification détaillée des besoins en technologie de l'information et en ressources humaines en ce qui a trait à la transition. En outre, nous avons

identifié les procédures et les systèmes internes devant être mis à jour et adaptés, notamment les ajustements des procédures de contrôle interne en place et la mise en œuvre de mesures de contrôle interne additionnelles à l'égard de l'information financière, ainsi que des contrôles et des procédures de communication de l'information qui sont nécessaires pour certifier l'information financière pendant la période de transition et après la mise en œuvre des nouvelles normes.

Dans le cadre de la troisième étape, la société a mis en œuvre les modifications comptables et autres changements requis dans ses procédures, ses contrôles et ses systèmes internes de telle sorte qu'ils soient en place et fonctionnent effectivement pour le premier exercice de l'application des IFRS.

Le tableau suivant présente l'état d'avancement en fonction des échéanciers de la réalisation des principales activités du plan de conversion aux IFRS au 31 octobre 2011.

	Principales activités	État d'avancement
Information financière	<p>Identification des différences et élaboration de solutions des choix de conventions comptables, notamment les choix autorisés selon les normes IFRS, y compris en ce qui a trait aux exemptions permises conformément à l'IFRS 1.</p> <p>Développer un modèle d'états financiers IFRS, y compris les notes afférentes.</p> <p>Préparer un bilan d'ouverture et compiler l'information financière afin de produire les états financiers IFRS comparatifs (intermédiaires et annuels).</p>	<p>Les analyses sont maintenant terminées.</p> <p>Le développement d'un modèle d'états financiers IFRS est maintenant terminé.</p> <p>La préparation du bilan d'ouverture et la compilation de l'information financière comparative, annuelle et trimestrielle, sont maintenant en cours de validation.</p>
Technologies de l'information et les systèmes de données	Évaluer les incidences des changements sur les technologies de l'information et sur les systèmes de données et y apporter les modifications nécessaires.	Les évaluations des incidences des changements sur les technologies de l'information et sur les systèmes de données sont maintenant terminées. Aucune modification majeure aux systèmes d'information n'a été requise.
Contrôles internes à l'égard de l'information financière	Évaluer les incidences des changements sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière et sur les contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que mettre en œuvre les modifications requises.	L'évaluation des incidences des changements sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière est maintenant terminée. Aucune modification importante aux contrôles internes existants n'a été rendu nécessaire.
Activités commerciales	Évaluer l'incidence de la conversion sur les activités commerciales de la société.	L'évaluation des incidences de la conversion sur les activités commerciales de la société est maintenant terminée. L'adoption des IFRS ne devrait avoir aucune incidence importante sur les activités commerciales de la société.
Formation et communication	<p>Offrir de la formation aux employés concernés, à la direction ainsi qu'au conseil d'administration et à ses comités pertinents, notamment le comité d'audit.</p> <p>Communiquer la progression du plan de conversion aux parties intéressées internes et externes.</p>	<p>La formation a été offerte en temps opportun conformément à l'échéancier des travaux de conversion et continue d'être offerte.</p> <p>Communication interne et externe périodique d'information sur notre progression.</p>

La société a évalué certaines des exemptions de l'application rétrospective intégrale des IFRS selon l'IFRS 1 – Première application des Normes internationales d'information financière, à la date d'entrée en vigueur, ainsi que leur possible incidence sur les états financiers consolidés de la société. Les exemptions qui auront une incidence pour la société, sont les suivantes :

Exemption	Application de l'exemption
Regroupements d'entreprises	La société a choisi d'appliquer l'exemption de ne pas redresser rétrospectivement les acquisitions d'entreprises conclues avant le 1 ^{er} novembre 2010. À la date de transition, aucun ajustement n'est prévu dans le bilan d'ouverture.
Avantages du personnel	La société a choisi d'appliquer l'exemption permettant de comptabiliser les écarts actuariels cumulés liés à ses régimes de retraite à prestation déterminée dans les bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS et d'appliquer IAS 19 – <i>Avantage du personnel</i> de façon prospective. L'application de cette exemption se traduira pour la société, au 1 ^{er} novembre 2010, par la comptabilisation d'une diminution, nette des impôts y afférents de 5,7 millions de dollars [8,2 millions de dollars avant impôts] de ses bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS.
Écart de conversion cumulé	La société a choisi d'appliquer l'exemption permettant de comptabiliser les écarts de conversion cumulés dans les bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS. L'application de cette exemption se traduira pour la société, au 1 ^{er} novembre 2010, par la comptabilisation d'une diminution de 16,8 millions de dollars de ses bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS.
Transaction de paiements fondés sur des actions	La société a choisi d'appliquer l'exemption permettant de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2 – <i>Transaction de paiements fondés sur des actions</i> à ses transactions dont le paiement est fondé sur des acquis avant la date de transition.

La société a finalisé la quantification préliminaire de l'incidence prévue des écarts importants entre les normes comptables IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR du Canada. Le tableau suivant présente l'impact préliminaire de ces écarts sur les capitaux propres de la société au 1^{er} novembre 2010 ainsi que sur la perte nette de l'exercice terminé le 31 octobre 2011.

(en milliers de dollars) (non audités)	Différence	Au 1 ^{er} novembre 2010 \$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada, tels que présentés		439 072
Retraitement de l'évaluation et de la comptabilisation :		
Avantages de retraite	i)	(8 178)
Regroupement d'entreprise	ii)	(17 824)
		(26 002)
Incidences fiscales	i)	2 502
Total des retraitements		(23 500)
Capitaux propres selon les IFRS		415 572

(en milliers de dollars) (non audités)	Exercice terminé le 31 octobre 2011	
	Différence	\$
Perte nette selon les PCGR du Canada, tels que présentés		(12 213)
Retraitement de l'évaluation et de la comptabilisation :		
Avantages de retraite	i)	526
Part des actionnaires sans contrôle	ii)	3 059
		3 585
Incidences fiscales	i)	(146)
Total des retraitements		3 439
Perte nette selon les IFRS		(8 669)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :		
Actionnaires de la société		(11 728)
Participations ne donnant pas le contrôle		3 059
Perte nette selon les IFRS		(8 669)
Perte par action de base et diluée selon les PCGR du Canada, tel que présenté		(0,32)
Incidence des retraitements selon les IFRS sur la perte nette		0,09
Perte par action de base et diluée selon les IFRS		(0,23)

Les principales différences aux conventions comptables appliquées à la date de transition aux IFRS, et par la suite, au niveau de la constatation, de la mesure, de la présentation et de la divulgation de l'information financière pour les sujets importants sont les suivants :

Méthode comptable	Principales différences ayant une incidence pour la société
i) Avantages du personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Constatation immédiate de tous les écarts actuariels et du coût des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis, dans les bénéfices non répartis d'ouverture en date de transition avec une augmentation correspondante des passifs. • Subséquemment à la transition aux IFRS, constatation aux résultats du coût des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis. • Subséquemment à la transition aux IFRS, la société a choisi de constater la variation des gains actuariels, ou des pertes actuarielles, aux résultats étendus lorsqu'ils se produisent, sans impact à l'état des résultats. • Ce changement de convention comptable se traduit par une charge de retraite différente de celle autrement constatée selon les PCGR du Canada où l'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant des obligations au titre des prestations était amorti sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs.

Méthode comptable	Principales différences ayant une incidence pour la société
ii) Regroupements d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais de transaction liés aux acquisitions effectuées après le 1^{er} novembre 2010 et les frais de restructuration sont comptabilisés aux résultats lorsqu'encourus. • Une contrepartie conditionnelle est évaluée à sa juste valeur en date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur sont constatées aux résultats. • Les changements dans les participations dans une filiale qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisés comme des opérations sur les capitaux propres. • Les participations sans contrôle sont présentées comme un élément distinct des capitaux propres. • Les participations sans contrôle pour lesquelles les actionnaires sans contrôle détiennent une option leur donnant le droit d'exiger le rachat des actions qu'ils détiennent par la société sont reclassées comme un élément de passif afin de présumer l'exercice de l'option. La valeur comptable des participations reclassées est également ajustée à la hauteur de la juste valeur des options. Toute variation de juste valeur des options est comptabilisée à titre d'opérations sur les capitaux propres dans les bénéfices non répartis. Ce changement a eu comme incidence de réduire les capitaux propres au 1^{er} novembre 2010 d'un montant de 17,8 millions de dollars.
iii) Immobilisations corporelles	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilisation distincte des composantes liées aux actifs importants et amortissement des composantes sur des durées de vie utile différentes. • Ces changements n'ont eu aucune incidence dans le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2010 et dans les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2011.
iv) Dépréciation de l'actif	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement des actifs en unités génératrices de trésorerie (UGT) sur la base d'entrées de trésorerie largement indépendantes aux fins des tests de dépréciation, lesquels sont effectués en une seule étape en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. • Les écarts d'acquisition sont alloués et testés sur la base de l'UGT, ou par groupe d'UGT profitant de synergies collectives, auquel ils se rapportent. • En certaines occasions, la dépréciation constatée antérieurement sur des actifs autres que l'écart d'acquisition doit être renversée. • Ces changements n'ont eu aucune incidence dans le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2010 et dans les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2011.
v) Contrat de location	<ul style="list-style-type: none"> • Les directives IFRS prescrivent l'utilisation de seuils qualitatifs plutôt que de seuils quantitatifs, tels qu'établis selon les PCGR du Canada, relativement à la comptabilisation de contrats de location-acquisition. • Ce changement n'a eu aucune incidence dans le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2010 et dans les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2011.
vi) Impôts sur le bénéfice	<ul style="list-style-type: none"> • La constatation et la mesure des actifs et des passifs d'impôts différés peuvent diverger. • Les soldes d'impôts différés sont désormais tous classés hors de l'actif et du passif à court terme.
vii) Provisions et éventualités	<ul style="list-style-type: none"> • Un seuil de probabilité différent est utilisé pour la constatation des passifs éventuels; ce qui pourrait affecter le moment auquel une provision est comptabilisée. • Ce changement n'a eu aucune incidence dans le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2010 et dans les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2011.
viii) Présentation des états financiers et information à fournir	<ul style="list-style-type: none"> • Un format différent et des divulgations additionnelles aux notes des états financiers sont exigés selon les normes IFRS.

Le tableau ci-dessus indique les principales différences aux conventions comptables appliquées à la date de transition aux IFRS, et par la suite, et ne doit pas être considéré comme exhaustif.

À mesure que la société évaluait les obligations des IFRS, des ajustements aux contrôles internes à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information devenaient nécessaires et de nouveaux contrôles ont été mis en place.

La société s'est assurée d'avoir les ressources internes et externes appropriées pour mener à bien le plan de transition dans les délais requis. La société s'est assurée d'offrir, et continue d'offrir, des séances de formation suffisantes à toutes les ressources concernées. La société surveille régulièrement l'élaboration des normes publiées par le bureau des standards comptables internationaux et par le CNC ainsi que les changements à la réglementation apportés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, lesquels pourraient avoir une incidence sur l'adoption des normes IFRS, les ajustements qui seront apportés et leur nature. Le processus de transition de la société est actuellement conforme à son calendrier de mise en œuvre qui prévoit la communication initiale de l'information financière selon les IFRS à compter du trimestre terminé le 31 janvier 2012.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La société est exposée, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, des achats de carburant et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro. Environ 30 % des coûts de la société sont effectués avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors que moins de 5 % des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

La société documente à titre d'instruments de couverture ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie à l'exception, le cas échéant, des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couverture de juste valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont constatées au poste «Autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé du résultat étendu. Toute portion inefficace d'une couverture de flux de trésorerie est constatée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie perd son efficacité, les gains et les pertes non réalisés antérieurement demeureront inscrits au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront constatées de manière prospective dans les résultats. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants constatés sous le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés au même poste de l'état des résultats que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont constatées au résultat net et les variations de la valeur liées à la fluctuation du dollar américain des emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains sont également comptabilisées dans les mêmes postes au résultat net.

GESTION DU RISQUE LIÉ AUX PRIX DU CARBURANT

La société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de se protéger contre les augmentations subites et importantes des prix du carburant, la société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois.

Les instruments financiers dérivés liés à l'achat de carburant sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique «Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs» à l'état consolidé des résultats. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique «Carburant d'aéronefs».

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les débiteurs au bilan totalisent 75,2 millions de dollars au 31 octobre 2011. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2011, environ 6 % des débiteurs était impayé depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 82 % était en règle, à moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de ses ententes avec des fournisseurs de services dont principalement des hôteliers, la société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2011, ces dépôts totalisent 36,9 millions de dollars. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 12,6 millions de dollars au 31 octobre 2011 et seront remboursés à l'échéance des baux. La société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont comptabilisées en charges lorsque les débours afférents sont effectués. Toutefois, ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la société sur dépôt de preuve que les entretiens afférents ont été effectués par la société. Au 31 octobre 2011, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 19,3 millions de dollars et sont comprises avec les débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2011 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux (selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)), A1 (selon Standard & Poor's) ou P1 (selon Moody's) en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la société. La société réexamine ses politiques de façon régulière.

À l'exception des placements dans des PCAA, la société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2011.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de ses dettes à long terme à taux variables. La société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société conclut des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Au cours de l'exercice un montant de 12,2 millions de dollars a été utilisé pour l'achat de nuitées auprès d'hôtels détenus par CIBV une société satellite de la société.

RISQUES ET INCERTITUDES

La présente section donne un aperçu des risques généraux ainsi que des risques particuliers auxquels Transat et ses filiales sont exposées, lesquels sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les activités de la société. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la société ou ses activités. En outre, les risques et incertitudes décrits peuvent se matérialiser ou non, évoluer différemment des prévisions ou entraîner des conséquences autres que celles prévues aux présentes. D'autres sources de risques et d'incertitude, insoupçonnées ou jugés négligeables pour le moment, pourraient se manifester dans le futur et avoir un effet défavorable sur la société.

La société a élaboré et mis en œuvre des mesures d'atténuation afin de limiter les conséquences des risques et/ou la probabilité que les risques se manifestent, et a assigné les risques à des responsables.

FACTEURS ÉCONOMIQUES ET GÉNÉRAUX

Le secteur des voyages vacances est sensible à la conjoncture. Des facteurs économiques, tels qu'un ralentissement important de l'économie, une récession ou une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs ou du taux d'emploi en Amérique du Nord, en Europe ou sur des marchés internationaux clés, pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, en portant atteinte à la demande de nos produits et services. Nos résultats d'exploitation pourraient également être influencés par des facteurs externes à Transat, notamment des conditions météorologiques extrêmes, des désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité de nos services à destinations et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne et le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement. De plus, nos revenus sont sensibles à tout événement touchant le transport aérien national et international, les locations d'automobiles et les réservations d'hôtel et de croisières.

CONCURRENCE

La concurrence est forte au sein de l'industrie des voyages vacances. Certains concurrents sont de plus grande envergure, bénéficient de la notoriété d'un nom de marque et d'une présence dans des secteurs géographiques précis, disposent de ressources financières importantes et ont des relations privilégiées avec les fournisseurs de voyages. Nous rivalisons aussi avec les fournisseurs de voyages qui vendent directement aux voyageurs à des prix très compétitifs. Ces facteurs pourraient nuire à nos revenus et marges bénéficiaires, car nous devrions vraisemblablement égaler les prix de la concurrence. La performance de la société dans tous les pays où elle exerce ses activités dépendra de sa capacité à continuer d'offrir des produits de qualité à prix concurrentiels.

VARIATION DES TAUX DE CHANGE ET DES TAUX D'INTÉRÊT

Transat est exposée, en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, aux variations du taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro. Ces variations de taux de change pourraient augmenter nos coûts d'exploitation ou diminuer nos revenus. Les variations des taux d'intérêt pourraient également

avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que nous tirons de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que sur les frais d'intérêts découlant des titres de créance à taux variable, ce qui aurait une incidence sur nos revenus d'intérêts et nos frais d'intérêts.

COÛT DU CARBURANT ET APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT

Transat est tout particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que nous serions en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant sur nos clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation.

ÉVOLUTION DE LA DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE : NOUVELLES MÉTHODES DE DISTRIBUTION

L'engouement pour Internet permet aux voyageurs d'avoir accès à des renseignements sur les produits et services de voyage et d'acheter ceux-ci directement auprès des fournisseurs, contournant ainsi tant les voyagistes, comme Transat, que les agents de voyages détaillants par l'entremise desquels nous obtenons une grande partie de nos revenus. Pour le moment la vente directe sur Internet demeure limitée dans le domaine des voyages vacances, mais la dynamique de l'industrie, en matière de distribution, évolue rapidement et à cet égard suscite certains risques. Pour y faire face, Transat développe et implante un système de distribution multicanaux qui vise à faire cohabiter harmonieusement une variété de stratégies de distribution incluant les agences de voyages, la vente directe, y compris sur Internet, la vente par l'entremise de tiers et le recours aux systèmes de réservation électroniques.

De plus, comme nous comptons, dans une certaine mesure, sur les agents de voyages détaillants pour joindre des voyageurs et dégager des revenus, un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs, qui délaisseraient les agences de voyages au profit de l'achat direct auprès des fournisseurs de voyages, pourrait avoir une incidence sur notre société.

DÉPENDANCE ENVERS LES FOURNISSEURS

Malgré le positionnement favorable que nous procure notre intégration verticale, nous dépendons en partie de tiers qui nous fournissent certains éléments constitutifs de nos forfaits. Nous dépendons par exemple de transporteurs aériens qui ne font pas partie de notre groupe et d'un grand nombre d'hôteliers, dont plusieurs sont exclusifs à la société. En général, ces fournisseurs peuvent résilier ou modifier des ententes qu'ils ont conclues avec nous moyennant un avis relativement court. Une éventuelle incapacité de remplacer ces ententes, ou de trouver des fournisseurs semblables, ou de renégocier les ententes à des tarifs réduits pourrait avoir une incidence néfaste sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, toute baisse de qualité des produits ou services assurés par ces fournisseurs ou toute perception de la part des voyageurs d'une baisse de qualité pourrait nuire à notre réputation. La perte de contrats, les changements apportés aux ententes d'établissement des prix, un accès restreint aux produits et services des fournisseurs ou une opinion publique moins favorable envers certains fournisseurs faisant baisser la demande pour leurs produits et services pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats.

DÉPENDANCE ENVERS CERTAINS FOURNISSEURS DE PRODUITS ET SERVICES

Nous nous procurons certains de nos produits et services auprès de fournisseurs tiers. Toute interruption importante de l'approvisionnement en produits et services de ces fournisseurs, dont certains seraient hors de notre contrôle, pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Notre dépendance envers Airbus, Rolls-Royce et General Electric fait en sorte que nous pourrions subir les contrecoups de tous problèmes reliés aux aéronefs d'Airbus et aux moteurs ou appareils Rolls-Royce ou General Electric, y compris des matériaux défectueux, des problèmes mécaniques ou des perceptions négatives au sein de la communauté des voyageurs. L'augmentation de notre dépendance envers un seul type d'aéronef pourrait entraîner des temps d'arrêt importants pour la totalité ou une partie de notre flotte si des problèmes mécaniques survenaient ou si le responsable de la réglementation donnait toutes directives obligatoires sur l'entretien ou l'inspection applicables à nos types d'aéronefs.

DÉPENDANCE ENVERS LA TECHNOLOGIE

Nos activités dépendent de notre capacité d'avoir accès à des renseignements, de gérer les systèmes de réservation, y compris le traitement quotidien d'un grand volume d'appels téléphoniques, de protéger ces renseignements, d'éviter la pénétration de nos systèmes informatiques et de distribuer nos produits à des agents de voyages détaillants et autres intermédiaires du secteur des voyages. Pour ce faire, nous avons recours à diverses technologies de l'information et des télécommunications. L'évolution rapide de ces technologies peut nécessiter des dépenses en capital plus élevées que prévu en vue d'améliorer le service à la clientèle, ce qui pourrait avoir une incidence

sur nos résultats d'exploitation. Par ailleurs, toute panne ou défaillance de ces systèmes pourraient nuire à nos activités, à nos relations clients et à nos résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE ENVERS LES PROCESSEURS DE CARTE DE CRÉDIT

Comme société qui traite, transmet et conserve des informations relatives aux cartes de crédit qu'utilisent nos voyageurs, nous devons nous conformer à des règles exigées par nos processeurs de cartes de crédit. Le défaut de respecter certaines règles relatives aux dépôts ou de sécurité des données de cartes bancaires, peut résulter en des pénalités ou la suspension des services offerts par les processeurs de carte de crédit. L'incapacité d'utiliser des cartes de crédit pourrait avoir un impact significatif défavorable sur nos réservations et par conséquent, sur nos résultats d'exploitation et notre rentabilité.

DÉPENDANCE ENVERS LES DÉPÔTS ET PAIEMENTS ANTICIPÉS DES CLIENTS

Transat tire une partie de ses revenus d'intérêts des dépôts et des paiements anticipés des clients. Selon notre politique de placement, nous ne pouvons investir ces dépôts et paiements anticipés que dans des titres de bonne qualité. Si ces titres ne procurent pas un aussi bon rendement que par le passé, notre société pourrait voir ses revenus d'intérêts diminuer.

FONDS DE ROULEMENT DÉFICITAIRE

Dans le cadre de nos activités, nous recevons des dépôts et des paiements anticipés de nos clients. Si les fonds provenant de ces paiements anticipés devaient diminuer, ou qu'ils ne soient pas disponibles pour payer nos fournisseurs, nous devrions trouver une autre source de capital. Ainsi rien ne pourrait garantir que nous trouverions une telle source selon des modalités qui conviennent à la société, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités.

FLUCTUATION DES RÉSULTATS FINANCIERS

L'industrie du voyage en général et nos activités en particulier sont saisonnières. Par conséquent, nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier. Nous croyons donc que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre, ou d'un semestre à l'autre, ne sont pas nécessairement significatives et ne devraient pas servir d'indice d'un rendement futur. De plus, en raison de tous les facteurs économiques et généraux ici décrits, nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs, ce qui aurait un effet défavorable sur le cours de nos actions.

RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE ET FISCALITÉ

Les résultats futurs de Transat peuvent varier en fonction des mesures prises par les organismes gouvernementaux ayant compétence sur les activités de la société, y compris l'octroi et les retards d'octroi de certaines autorisations ou de certains permis de la part de gouvernements, l'adoption de règlements qui ont une incidence sur les normes de service à la clientèle, notamment les nouvelles normes de sécurité des passagers, l'adoption de restrictions antibruit ou de règles de circulation nocturne plus sévères et la mise en vigueur de règlements provinciaux ayant une incidence sur les activités des agents de voyages détaillants et grossistes. De plus, des régimes de réglementation nouveaux ou différents ou des modifications apportées aux lois ou règlements et à la politique fiscale pourraient avoir un effet sur nos activités en ce qui concerne les taxes sur les chambres d'hôtel, les taxes sur la location automobile, les taxes d'accise imposées aux transporteurs aériens et les taxes et frais d'aéroport.

BESOINS FUTURS DE CAPITAL

Transat pourrait avoir besoin de réunir des fonds supplémentaires dans l'avenir afin de tirer profit d'occasions de croissance ou pour réagir à des pressions concurrentielles. La disponibilité d'un financement au moyen de nos facilités de crédit actuelles est assujettie à la conformité à l'égard de certains engagements, y compris les ratios financiers. Rien ne garantit que dans l'avenir, notre capacité à utiliser nos facilités de crédit actuelles ou à obtenir du financement supplémentaire, ne sera pas compromise si les tendances actuelles de récession persistent ou s'aggravent. Par ailleurs, une volatilité des marchés financiers pourrait entraîner une diminution de l'accessibilité au crédit et une augmentation des coûts d'emprunt, rendant ainsi plus difficile d'accéder à un financement supplémentaire selon des modalités satisfaisantes. Conséquemment, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en subir les contrecoups.

INTERRUPTION DE L'EXPLOITATION

Si nous devons interrompre certaines activités pour quelque motif que ce soit, y compris l'indisponibilité d'un aéronef pour des raisons d'ennuis mécaniques, la perte de revenus liés à l'utilisation de nos aéronefs pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

COUVERTURE D'ASSURANCE

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le marché des assurances sur le transport aérien à l'égard des risques découlant d'une guerre et d'un acte terroriste a subi plusieurs changements. La limite de l'assurance responsabilité civile envers les tiers pour dommages corporels et matériels est établie à 150 millions de dollars américains par sinistre. Par conséquent, il est toujours nécessaire que les gouvernements procurent aux transporteurs aériens une couverture au delà de 150 millions de dollars américains jusqu'à ce que les assureurs commerciaux le fassent à des coûts raisonnables. Le gouvernement canadien offre cette protection aux transporteurs aériens du pays. De plus, certains des assureurs qui pourraient fournir une couverture de plus de 150 millions de dollars américains n'ont pas de permis pour exercer leurs activités au Canada, ce qui restreint d'autant cette offre.

Le gouvernement canadien maintient la protection offerte aux transporteurs aériens compte tenu des exigences en matière de licence et du fait que le gouvernement américain fournit toujours une couverture contre ces risques aux transporteurs aériens américains. Toutefois, rien ne garantit que le gouvernement canadien ne modifiera pas cette protection, en particulier si le gouvernement américain devait changer sa position. Si tel était le cas, nous devrions nous tourner vers des assureurs privés afin de tenter d'obtenir une telle couverture et rien ne garantit que nous serions en mesure d'obtenir une couverture à des niveaux et à un coût acceptable.

VICTIMES D'ACCIDENTS

Nous estimons que nos fournisseurs et la société disposent d'une assurance responsabilité civile adéquate pour les protéger contre les risques auxquels ils sont exposés dans le cours normal des affaires, tels que des réclamations pour blessures graves ou pour décès par suite d'un accident impliquant un aéronef ou d'autres véhicules transportant nos clients. Quoique nous n'ayons jamais fait l'objet d'une réclamation d'assurance responsabilité civile pour laquelle nous n'avions pas de couverture suffisante, rien ne garantit que notre assurance suffise à couvrir des réclamations d'envergure ou que l'assureur concerné soit solvable lorsque le sinistre surviendrait. Rien ne garantit non plus que nous soyons en mesure d'obtenir une assurance adéquate à un coût acceptable dans l'avenir. Ces incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

ACCÈS AUX INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES

La société a besoin pour exercer son activité, ou étendre sa portée, d'avoir accès à des installations aéroportuaires dans ses marchés sources et dans ses multiples destinations. La société doit notamment pouvoir compter sur des créneaux horaires pour les décollages, atterrissages et accès aux portes d'embarquement, à des conditions qui lui permettent d'être concurrentielle. En conséquence, toute difficulté à obtenir un tel accès, ou des perturbations des activités aéroportuaires causées par exemple par des conflits de travail ou d'autres facteurs, sont susceptibles d'avoir un impact défavorable sur notre exploitation.

Par suite de la privatisation d'aéroports et d'organismes de navigation aérienne au cours de la dernière décennie au Canada, de nouveaux aéroports et de nouveaux organismes de navigation aérienne ont exigé des augmentations importantes de leurs frais d'utilisation des aéroports et de leurs redevances de navigation aérienne. Si ces frais d'utilisation et redevances de navigation devaient augmenter de manière significative, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en subir les contrecoûts.

OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION D'AÉRONEFS

Transat est tenu à des obligations considérables non résiliables en vertu de contrats de location à l'égard de sa flotte aérienne. Si les revenus tirés de l'exploitation des aéronefs devaient diminuer, les paiements en vertu de nos contrats de location pourraient avoir une incidence importante sur les activités de notre société.

ACCÈS À DES AÉRONEFS

La société a besoin pour exercer son activité, ou étendre sa portée, d'avoir accès à des avions, et notamment de pouvoir compter sur sa propre flotte, exploitée par sa filiale Air Transat. Cette flotte est principalement constituée d'appareils qui sont loués pour quelques années, avec des baux renouvelables à des conditions diverses et échelonnés dans le temps. Le cas échéant, l'incapacité de renouveler les

baux, d'avoir accès à des avions appropriés à des conditions adéquates et en temps opportun, ou de retirer du service comme prévu certains appareils, pourrait avoir un impact défavorable sur la société.

RÉGLEMENTATIONS LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

De nombreuses juridictions, dans le monde, ont implanté ou annoncé des mesures (notamment des taxes) pour pénaliser les émissions de gaz à effet de serre, y compris celles liées au transport aérien, dans le but de lutter contre le changement climatique. D'autres juridictions pourraient faire de même. La société, de par ses activités aériennes, est directement exposée à ces mesures, qui en général se traduisent par des coûts additionnels, que la société pourrait ne pas pouvoir répercuter entièrement dans les prix de vente de ses produits. Le cas échéant, sa marge en souffrirait.

LITIGES

Dans l'exercice de nos activités, tant du côté aérien que du secteur des voyages, la société s'expose à des réclamations et poursuites, dont des recours collectifs. Les litiges ou les réclamations pourraient avoir un effet néfaste sur les activités et les résultats d'exploitation de la société.

PERSONNEL CLÉ

La capacité de la société de mener à bien son plan d'entreprise est tributaire de l'expérience de ses dirigeants et employés clés, ainsi que de la connaissance qu'ils ont du milieu touristique, des secteurs voyages et aériens. La perte d'employés importants pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. De plus, notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion de rendement, notre plan de relève ainsi que notre plan de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la société.

CONVENTIONS COLLECTIVES

En date du 31 octobre 2011, la société comptait environ 6 500 employés dont près de 40% sont syndiqués qui font l'objet de 12 conventions collectives. Bien que la majorité des conventions ont été reconduites pour plusieurs années, notre incapacité à renouveler certaines conventions collectives, notamment celle du personnel d'entretien et magasiniers d'Air Transat qui est échue depuis le 30 avril 2011, pourrait donner lieu à des arrêts de travail et d'autres perturbations de travail, ce qui pourrait nuire de manière défavorable à nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, les conventions collectives relatives à nos pilotes ainsi qu'aux agents de bord, quoique renouvelées jusqu'au 30 avril 2014 et 31 octobre 2015 respectivement, comportent certaines conditions qui, si non respectées, pourraient entraîner des compensations monétaires importantes et conséquemment, auraient un effet négatif sur nos résultats d'exploitation.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'application du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières constitue un exercice d'amélioration continue qui amène la société à officialiser des processus et mesures de contrôle déjà en place et à en instaurer de nouveaux. La direction a choisi d'en faire un projet à l'échelle de la société conduisant à une amélioration opérationnelle et à une meilleure gestion.

Conformément à ce règlement, la société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) pour fournir une assurance raisonnable que :

- L'information importante relative à la société leur a été communiquée; et
- L'information à fournir dans les documents visés de la société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CPCI a été effectuée sous la supervision du Président et chef de la direction et du Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, ces deux dirigeants signataires ont conclu, d'après leur évaluation, que les CPCI étaient efficaces au 31 octobre 2011. Cette évaluation portait sur l'examen de la documentation, les vérifications et les autres procédures que la direction a jugé appropriées dans les circonstances. Cette évaluation a également tenu compte, entre autres, de la politique de la société quant à la divulgation des renseignements, du code d'éthique professionnel, du processus de sous-attestation, et du fonctionnement du comité de divulgation de l'information de la société.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont également conçu ou fait concevoir, sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CIIF a été effectuée sous la supervision du Président et chef de la direction et du Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, ces deux dirigeants signataires ont conclu, d'après leur évaluation, que les CIIF, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO), étaient efficaces au 31 octobre 2011.

Finalement, quoique certains changements organisationnels aient eu lieu durant le dernier trimestre, il n'y a eu aucune modification significative des CIIF survenue au cours du quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2011 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur les CIIF de la société.

PERSPECTIVES

Le marché des destinations soleil au départ du Canada représente une portion très importante de l'activité de Transat durant la saison d'hiver. À cet égard, le fait qu'à cette date-ci une portion substantielle de la capacité reste à vendre, la tendance en faveur des réservations de dernière minute et la volatilité des marges rendent difficiles les pronostics.

Sur ce marché, la capacité de Transat est inférieure d'environ 2 % à celle offerte à la même date l'an passé (soit 8 % inférieure au premier trimestre, et similaire à l'an passé au second trimestre, par rapport à la même date l'an passé). Les taux d'occupation sont similaires à ceux enregistrés à pareille date l'année dernière ; les prix de vente sont supérieurs, alors que les coûts le sont aussi, à cause principalement de la hausse des cours du carburant, au premier trimestre, et de la valeur du dollar US par rapport au dollar canadien, au second trimestre.

En France, par rapport à l'an passé à la même date, les réservations moyens-courriers sont inférieures de 13 %, les réservations longs-courriers sont supérieures de 8 %, et les prix sont supérieurs dans les deux cas.

Sur le marché transatlantique, la capacité de Transat est supérieure d'environ 20 % à celle déployée l'hiver dernier. Les taux d'occupation sont légèrement inférieurs, et les prix sont légèrement supérieurs.

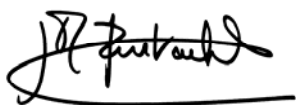
RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de principes comptables appropriés ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et adéquats dans les circonstances. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle des états financiers.

La société et ses sociétés apparentées se sont dotées de systèmes comptables et de contrôles internes conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse ainsi se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit révisé les états financiers consolidés annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité d'audit étudie également de façon suivie les résultats des audits effectués par les auditeurs externes sur les conventions et méthodes comptables ainsi que sur les systèmes de contrôle interne de la société. Les présents états financiers ont été audités par Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers consolidés figure ci-contre.

Le président du conseil,
président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache

Le vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière



Denis Pétrin

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Transat A.T. inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Transat A.T. inc. qui comprennent les bilans consolidés aux 31 octobre 2011 et 2010, et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Transat A.T. inc. aux 31 octobre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 13 décembre 2011
¹ CA auditeur n° permis 13764

Comptables agréés

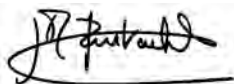
TRANSAT A.T. INC.
BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2011 \$	2010 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181 576	180 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [note 4]	323 314	320 428
Débiteurs	124 000	146 944
Impôts sur les bénéfices à recevoir	17 749	4 738
Actifs d'impôts futurs [note 18]	6 065	2 895
Stocks	11 096	9 867
Frais payés d'avance	55 196	50 297
Instruments financiers dérivés [note 6]	7 935	868
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	15 599	12 554
Total de l'actif à court terme	742 530	729 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés [note 4]	36 231	32 222
Placements dans des PCAA [note 5]	78 751	72 346
Dépôts [note 7]	33 907	29 837
Actifs d'impôts futurs [note 18]	18 378	9 650
Immobilisations corporelles [notes 8, 12 et 17]	86 520	88 376
Écarts d'acquisition [notes 9 et 17]	109 495	112 454
Autres actifs incorporels [note 9]	52 347	50 464
Instruments financiers dérivés [note 6]	—	23
Placements et autres actifs [note 10]	63 806	64 868
	1 221 965	1 189 458
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	355 246	300 355
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués	19 088	18 301
Impôts sur les bénéfices à payer	7 943	14 608
Passifs d'impôts futurs [note 18]	513	106
Dépôts de clients et revenus reportés	331 280	313 695
Instruments financiers dérivés [note 6]	5 659	4 116
Versements sur la dette à long terme échéant à moins d'un an	—	13 768
Total du passif à court terme	719 729	664 949
Dette à long terme [note 12]	—	15 291
Provision pour remise en état des aéronefs loués	14 230	12 408
Autres passifs [note 13]	50 260	45 368
Passifs d'impôts futurs [note 18]	13 761	12 370
	797 980	750 386
Capitaux propres		
Capital-actions [note 14]	219 462	217 604
Surplus d'apport	11 063	9 090
Bénéfices non répartis	218 490	230 703
Cumul des autres éléments du résultat étendu [notes 6 et 15]	(25 030)	(18 325)
	423 985	439 072
	1 221 965	1 189 458

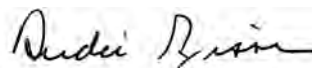
Engagements et éventualités [note 21]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2011 \$	2010 \$
Revenus	3 658 164	3 498 877
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	1 999 935	2 047 713
Carburant d'aéronefs	447 625	302 333
Salaires et avantages sociaux	375 663	349 323
Commissions	166 813	155 357
Entretien d'aéronefs	108 399	85 731
Frais d'aéroports et de navigation	104 987	85 321
Loyer d'aéronefs	68 850	52 949
Autres	349 395	292 568
Restructuration – Indemnités de cessation d'emploi <i>[note 17]</i>	6 513	—
	3 628 180	3 371 295
	29 984	127 582
Amortissement <i>[note 16]</i>	43 814	48 662
Intérêts sur la dette à long terme	1 250	2 225
Autres intérêts et frais financiers	2 249	2 359
Revenus d'intérêts	(7 395)	(3 036)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	1 278	(9 341)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 654	(1 109)
Gain sur des placements dans des PCAA <i>[note 5]</i>	(8 113)	(4 648)
Restructuration – Dépréciation (gain sur cession) d'actifs <i>[note 17]</i>	10 030	(1 157)
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette d'une société satellite <i>[note 10]</i>	(827)	490
	43 940	34 445
Bénéfice (perte) avant les postes suivants	(13 956)	93 137
Impôts sur les bénéfices (récupération) <i>[note 18]</i>		
Exigibles	7 000	25 603
Futurs	(11 802)	(1 797)
	(4 802)	23 806
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(9 154)	69 331
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(3 059)	(3 724)
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(12 213)	65 607
Bénéfice (perte) par action <i>[note 14]</i>		
De base	(0,32)	1,74
Dilué(e)	(0,32)	1,73

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2011 \$	2010 \$
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(12 213)	65 607
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	15 812	44 276
Reclassement dans les résultats	(10 620)	(22 191)
Impôts futurs	(1 722)	(6 564)
	3 470	15 521
Pertes de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dus à l'appréciation en date d'arrêté des comptes du dollar canadien face à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain	(10 175)	(13 233)
	(6 705)	2 288
Résultat étendu de l'exercice	(18 918)	67 895

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Bénéfices non répartis \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$	Capitaux propres \$
Solde au 31 octobre 2009	216 236	6 642	165 096	(20 613)	367 361
Bénéfice net de l'exercice	—	—	65 607	—	65 607
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	2 288	2 288
Émission de la trésorerie [note 14]	1 226	—	—	—	1 226
Options exercées [note 14]	142	—	—	—	142
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions [note 14]	—	2 448	—	—	2 448
Solde au 31 octobre 2010	217 604	9 090	230 703	(18 325)	439 072
Perte nette de l'exercice	—	—	(12 213)	—	(12 213)
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	(6 705)	(6 705)
Émission de la trésorerie [note 14]	1 361	—	—	—	1 361
Options exercées [note 14]	497	(127)	—	—	370
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions [note 14]	—	2 100	—	—	2 100
Solde au 31 octobre 2011	219 462	11 063	218 490	(25 030)	423 985

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2011 \$	2010 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette) de la période	(12 213)	65 607
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (rentrées de fonds) :		
Amortissement	43 814	48 662
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	1 278	(9 341)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 654	(1 109)
Gain sur des placements dans des PCAA	(8 113)	(4 648)
Charge (gain) de restructuration	10 030	(1 157)
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette d'une société satellite	(827)	490
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	3 059	3 724
Impôts futurs	(11 802)	(1 797)
Charge de retraite	2 876	2 294
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	2 100	2 448
	31 856	105 173
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	72 127	13 155
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	2 609	1 130
Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation	(15 919)	(327)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	90 673	119 131
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(54 194)	(29 002)
Dispositions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	—	2 880
Encaissements de placements dans des PCAA	1 708	3 703
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	(4 197)	(3 786)
Contrepartie versée pour une société acquise et apport en capital dans une société satellite	—	(1 614)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(56 683)	(27 819)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	(15 475)	(63 479)
Remboursement de la dette à long terme	(13 198)	(16 845)
Produit de l'émission d'actions	1 731	1 368
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(2 528)	(2 078)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(29 470)	(81 034)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3 571)	(10 203)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	949	75
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	180 627	180 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	181 576	180 627
Informations supplémentaires		
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés)	25 017	(3 770)
Intérêts payés	2 007	3 177

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2011 et 2010

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

Note 1 CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Transat A.T. inc. [la «société»], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société intégrée dans l'industrie du tourisme. La société se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe, lesquels sont intégrés verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution à travers son réseau d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les principales estimations comprennent l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés et les placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs [PCAA], la provision pour remise en état des aéronefs loués, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des autres actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, les équations d'achat de participations et les soldes d'impôts futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et les différences peuvent être importantes. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, de ses filiales ainsi que ses entités à détenteurs de droits variables lorsque la société en est le principal bénéficiaire.

La société consolide les entités à détenteurs de droits variable conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 [NOC-15], «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Cette note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. Cette NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux [le «principal bénéficiaire»].

ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de dépôts à terme et d'acceptations bancaires facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec des échéances initiales de moins de trois mois.

STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sauf si autrement spécifié, sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	Durée du bail
Équipement d'aéronefs	5 à 10 ans
Équipement informatiques	3 à 7 ans
Moteurs d'aéronefs	Cycles utilisés
Équipement et mobilier de bureau	4 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Pièces de rechange durables	Utilisation
Édifice administratif	10 à 45 ans

Lors de l'acquisition d'un aéronef, une portion du coût est allouée à la sous-catégorie «entretiens majeurs», laquelle est afférente aux coûts de remise en état des cellules, des moteurs et des trains d'atterrissages. Les aéronefs et les entretiens majeurs, inclus dans la catégorie Aéronefs, sont amortis en tenant compte de leur valeur résiduelle estimative prévue. Les aéronefs sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur des périodes de 7 à 10 ans et les entretiens majeurs, selon le type d'entretien, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire ou en fonction de l'utilisation de l'aéronef correspondant jusqu'au prochain entretien majeur afférent. Les coûts des entretiens majeurs subséquents sont capitalisés à titre d'entretiens majeurs et amortis selon leur type. Les coûts des autres entretiens, y compris les réparations imprévues, sont constatés au résultat net lorsque ceux-ci sont engagés.

ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition et les marques de commerces ayant une durée de vie indéfinie sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition d'une entreprise par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation, en deux étapes, est effectué pour détecter une dépréciation possible de tout écart d'acquisition, et pour évaluer le montant de la perte de valeur de l'écart d'acquisition, le cas échéant. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition, afin de détecter une dépréciation possible. Lorsque la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape consiste à comparer la juste valeur de tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation à la valeur comptable de cet écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Lorsque la valeur comptable de tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation excède la juste valeur de cet écart d'acquisition, une perte de valeur égale à l'excédent est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie, tel que les marques de commerce, sont également soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la valeur comptable des marques de commerce avec leur juste valeur, et une perte égale à l'excédent est imputée aux résultats de la période au cours laquelle la perte de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur des marques de commerce, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Logiciels	3 à 10 ans
Listes de clients	7 à 10 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. Si la société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

Les placements dans des sociétés sur lesquelles la société exerce une influence notable, mais non un contrôle ou un contrôle conjoint, sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres placements sont comptabilisés au coût. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction est prise en compte dans la détermination du résultat net.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

En vertu des contrats de location-exploitation pour des aéronefs et moteurs, la société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. L'excédent de l'obligation pour entretien sur les dépôts d'entretien aux bailleurs effectués et non réclamés est présenté au passif sous les rubriques «Provision pour remise en état des aéronefs loués».

CONVERSION DES DEVICES

ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS AUTONOMES

La société convertit en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle, les états financiers des établissements étrangers autonomes, y compris le placement dans une société satellite à l'étranger, selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion sont inscrits sous un poste distinct des autres éléments du résultat étendu.

COMPTES ET OPÉRATIONS EN DEVICES

Les comptes et opérations en devises de la société y compris les comptes des établissements étrangers intégrés sont convertis à l'aide de la méthode temporelle. À la date de l'opération, tout élément d'actif ou de passif et tout produit ou charge résultant d'une opération en devise est converti en dollars canadiens au taux du change en vigueur à cette date. À chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en devises sont ajustés en fonction des taux de change en vigueur à cette date. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont pris en compte dans la détermination du résultat net de la période.

RÉMUNÉRATIONS À BASE D' ACTIONS ET AUTRES RÉGIMES D'INTÉRESSEMENT

La description sommaire des régimes d'intéressement au capital qu'offre la société est présentée à la note 14.

La société comptabilise son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants et employés, pour les attributions d'options d'achat d'actions octroyées après le 31 octobre 2003, selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options. Cette juste valeur des options à la date d'attribution est imputée au résultat net sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où les droits à l'attribution sont acquis. Toute contrepartie versée par des employés à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement au surplus d'apport sont portées au crédit du capital-actions.

Les contributions de la société au régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital et au régime d'incitation à l'actionnariat permanent correspondent aux actions acquises sur le marché par la société pour le bénéfice des participants aux régimes lorsque ceux-ci acquièrent des actions en vertu du régime d'actions. Ces contributions sont imputées aux résultats sur la période allant de la date d'acquisition jusqu'à la date où les droits à ces actions sont acquis par le participant. Toute contrepartie versée par le participant pour l'acquisition d'actions en vertu du régime d'achat d'actions est portée au crédit au capital-actions.

La société comptabilise une charge en vertu du régime d'unités d'actions différées lorsque les unités sont attribuées en fonction de la juste valeur des actions à la date d'attribution. Les fluctuations dans le cours de l'action après la date d'attribution sont imputées au résultat net de la période. Pour le régime d'unités d'actions avec restrictions, la juste valeur des actions à la date d'attribution des unités est imputée au résultat net sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où les droits aux unités sont acquis. Les fluctuations dans le cours de l'action après la date d'attribution sont imputées au résultat net sur la période d'acquisition des droits aux unités.

CONSTATATION DES REVENUS

La société constate ses revenus lorsque tous les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont constatés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont constatés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont constatés au moment de la réservation. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif à court terme sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus reportés».

INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Subséquemment à la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : détenu à des fins de transaction, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les instruments financiers dérivés, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont classés comme étant détenus à des fins de transaction à moins qu'ils soient désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace.

Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments financiers dérivés classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés à la cession ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats au cours de la période où ils surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les actifs financiers classés comme prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme prêts et créances ou aux passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif financier et du passif financier et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux, selon l'observabilité des données utilisées pour leur évaluation.

- Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés d'actifs et de passifs identiques sur des marchés actifs auxquels la société a accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Cette catégorie comprend les évaluations faites au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les cours inclus au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standard faisant appel à des données observables sur le marché.
- Niveau 3 : Les évaluations de ce niveau reposent sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou dont l'information observable ne justifie pas la plus grande partie de la juste valeur des instruments.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société a recours aux instruments financiers dérivés afin de pallier les risques futurs de variation des devises relativement à ses dettes à long terme et à ceux liés aux paiements de contrats de location-exploitation, aux encaissements de revenus de certains voyageurs et aux décaissements liés à certaines dépenses d'exploitation en devises. Aux fins de la comptabilité de couverture, la société désigne ses instruments financiers dérivés liés aux devises comme instruments de couverture.

La société documente à titre d'instruments de couverture ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie à l'exception des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couverture de juste valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont constatées au poste «Autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé du résultat étendu. Toute portion inefficace d'une couverture de flux de trésorerie est constatée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie perd son efficacité, les gains et les pertes non réalisés antérieurement demeureront inscrits au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront constatées de manière prospective dans les résultats. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants constatés sous le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont constatées au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert.

La société conclut également, dans le cours normal de ses affaires, des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique «Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs» à l'état consolidé des résultats. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique «Carburant d'aéronefs».

La politique de la société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers dérivés; ainsi, ces instruments sont normalement acquis comme éléments de gestion des risques et maintenus jusqu'à leur échéance.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfices d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

AVANTAGES INCITATIFS REPORTÉS

Les avantages incitatifs reportés comptabilisés avec les autres passifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux et sont portés en diminution de la dépense d'amortissement.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de la croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs généralement touchés par celles-ci. L'excédent des gains et des pertes actuariels nets sur 10 % du montant des obligations au titre des prestations est amorti sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs qui est de 7,7 ans au 1er novembre 2010. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et sont présentées sous la rubrique «Autres passifs».

RÉSULTAT PAR ACTION

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

Note 3 MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière [«IFRS»]. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS.

Note 4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 octobre 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 281 292 \$ [266 617 \$ au 31 octobre 2010] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et/ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementations canadiens et avec l'entente commerciale de la société avec son fournisseur de services de traitements de carte de crédit. De plus, elle inclut 78 253 \$, dont 36 231 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [86 033 \$ au 31 octobre 2010, dont 32 222 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 5 PLACEMENTS DANS DES PCAA

RESTRUCTURATION

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'«accord»], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendu par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiducies ayant une valeur nominale globale de 143 500 \$.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur des ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revue ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47 450 \$ et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96 050 \$. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141 741 \$.

PORTEFEUILLE

Durant l'exercice 2011, la société a encaissé des montants totalisant 1 708 \$ relativement au remboursement du capital de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 Traditionnels].

Durant l'exercice 2010, la société a encaissé des montants totalisant 3 083 \$ relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés [MAV 2 Éligibles] et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 Traditionnels]. La société a de plus encaissé sa quote-part de 620 \$ des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. Toujours au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a exercé une de ses options lui permettant de rembourser un montant de 9 355 \$ du solde d'une de ses facilités de crédit à terme rotatif à partir des PCAA qui étaient

adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis [MAV 2 Inéligibles, ayant une valeur comptable nulle. Cette option avait initialement été présentée à sa juste valeur de 8 400 \$ et le gain initial correspondant avait été reporté et était comptabilisé en résultat net sur la durée de l'entente de crédits correspondante sous la rubrique Amortissement [voir note 16]. Cette option était présentée à la juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés à l'actif et toute variation de la juste valeur de cette option était comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA.

La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait à 116 414 \$ au 31 octobre 2011 et se répartit comme suit :

MAV 2 Éligibles

La société détient 113 310 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant des échéances prévues jusqu'en janvier 2017.

MAV 3 Traditionnels

La société détient 3 104 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2016.

VALORISATION

Le 31 octobre 2011, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2011, un nombre limité d'opérations a été conclu relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces opérations lors la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Cette dernière publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 Traditionnels]. La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 23 septembre 2011. Cette dernière a maintenu la cote de crédit des PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou à une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés [MAV 2 Éligibles] de catégories A-1 à «A+» et a rehaussé la cote de ceux de catégorie A-2 à «BBB+».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 1,16 % [taux moyen pondéré de 1,0 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 5,2 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,4 % à 30,8 % [taux moyen pondéré de 9,9 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 octobre 2011, une appréciation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA de 8 113 \$ [4 648 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010]. Ces ajustements ne tiennent compte d'aucun montant de la quote-part de la société des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 78 751 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 37 663 \$, représentant 32,4 % de la valeur nominale de 116 414 \$.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances. Cependant, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3 600 \$.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

	Valeur nominale \$	Provision pour \$	Placements \$	Perte (gain) \$
Solde au 31 octobre 2009	128 835	(57 434)	71 401	
Disposition de placements dans des PCAA	(7 630)	7 630	—	—
Appréciation des placements dans des PCAA	—	4 648	4 648	(4 648)
Remboursement de capital	(3 083)	—	(3 083)	—
Quote-part des montants estimés de trésorerie	—	(620)	(620)	—
Solde au 31 octobre 2010 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2010	118 122	(45 776)	72 346	(4 648)
Appréciation des placements dans des PCAA	—	8 113	8 113	(8 113)
Remboursement de capital	(1 708)	—	(1 708)	—
Solde au 31 octobre 2011 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2011	116 414	(37 663)	78 751	(8 113)

Le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2011 se détaille comme suit :

	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	34 415	(7 984)	26 431
Catégorie A-2	63 894	(19 899)	43 995
Catégorie B	11 598	(7 578)	4 020
Catégorie C	3 403	(2 680)	723
	113 310	(38 141)	75 169
MAV 3 Traditionnels	3 104	478	3 582
	116 414	(37 663)	78 751

Note 6 INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement, au 31 octobre, des instruments financiers, autres que les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur se détaillent comme suit :

	Valeur comptable			Total \$	Juste valeur \$
	Détenus à des fins de transactions \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$		
2011					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181 576	—	—	181 576	181 576
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	359 545	—	—	359 545	359 545
Débiteurs	—	124 000	—	124 000	124 000
Placements dans des PCAA	78 751	—	—	78 751	78 751
Dépôts	—	12 597	—	12 597	12 597
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	2 048	—	—	2 048	2 048
	621 920	136 597	—	758 517	758 517
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	—	—	355 246	355 246	355 246
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	2 772	—	—	2 772	2 772
	2 772	—	355 246	358 018	358 018
2010					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 627	—	—	180 627	180 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	352 650	—	—	352 650	352 650
Débiteurs	—	146 944	—	146 944	146 944
Placements dans des PCAA	72 346	—	—	72 346	72 346
Dépôts	—	10 554	—	10 554	10 554
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	634	—	—	634	634
	606 257	157 498	—	763 755	763 755
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	—	—	300 355	300 355	300 355
Dette à long terme	—	—	29 059	29 059	29 059
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	105	—	—	105	105
	105	—	329 414	329 519	329 519

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleines concurrences. Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'évaluer la juste valeur sont les suivantes :

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de la trésorerie et équivalents de trésorerie ou autrement réservés, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements dans des PCAA fait l'objet, à la note 5, d'une analyse détaillée relativement aux méthodes et hypothèses utilisées.

La juste valeur des dépôts se rapproche de leur valeur comptable compte tenu qu'ils sont assujettis à des conditions similaires à celles que la société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, similaires à celles que la société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Les instruments financiers dérivés sont composés essentiellement de contrats de change à terme, de contrats d'achat à terme et d'autres instruments financiers dérivés liés au carburant. La société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la société a un accès immédiat. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers.

La valeur comptable des instruments financiers dérivés au 31 octobre se détaille comme suit :

	Actif \$	Passif \$
2011		
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change à terme	5 887	2 887
Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction		
Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	2 048	2 772
	7 935	5 659
	Actif \$	Passif \$
2010		
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change à terme	250	4 011
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur		
Contrats de change à terme	7	—
Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction		
Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	634	105
	891	4 116

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau au 31 octobre :

	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1) \$	Autres données observables (niveau 2) \$	Données non observables (niveau 3) \$	Total \$
2011				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	—	—	78 751	78 751
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	2 048	—	2 048
- Contrats de change à terme	—	5 887	—	5 887
	—	7 935	78 751	86 686
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	2 772	—	2 772
- Contrats de change à terme	—	2 887	—	2 887
	—	5 659	—	5 659
2010				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	—	—	72 346	72 346
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	634	—	634
- Contrats de change à terme	—	257	—	257
	—	891	72 346	73 237
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	105	—	105
- Contrats de change à terme	—	4 011	—	4 011
	—	4 116	—	4 116

GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les débiteurs au bilan totalisent 75 220 \$ au 31 octobre 2011 [78 310 \$ au 31 octobre 2010]. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyagistes géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2011, environ 6 % [environ 7 % au 31 octobre 2010] des débiteurs était impayé depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 82 % [environ 78 % au 31 octobre 2010] était en règle, à moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de certaines de ses ententes avec des fournisseurs de services et principalement des hôteliers, la société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2011, ces dépôts totalisent 36 909 \$ [31 837 \$ au 31 octobre 2010]. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 12 597 \$ au 31 octobre 2011 [10 554 \$ au 31 octobre 2010] et seront remboursés à l'échéance des baux. La société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont comptabilisées en charges lorsque les débours afférents sont effectués. Toutefois, ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la société sur dépôt de preuves que les entretiens afférents ont été effectués par la société. Au 31 octobre 2011, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 19 309 \$ [13 879 \$ au 31 octobre 2010] et sont comprises avec les débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2011 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties, avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats, ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux [selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)], A1 [selon Standard & Poor's] ou P1 [selon Moody's] en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la société. La société réexamine ses politiques de façon régulière.

À l'exception des placements dans des PCAA [voir note 5], la société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2011.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers de la société au 31 octobre :

	Échéance de moins d'un an \$	Échéance de un à deux ans \$	Échéance de deux à cinq ans \$	Flux de trésorerie contractuels Totaux \$	Valeur comptable Total \$
2011					
Créditeurs et charges à payer	355 246	—	—	355 246	355 246
Instruments financiers dérivés	5 734	—	—	5 734	5 569
Total	360 980	—	—	360 980	360 815

	Échéance de moins d'un an \$	Échéance de un à deux ans \$	Échéance de deux à cinq ans \$	Flux de trésorerie contractuels Totaux \$	Valeur comptable Total \$
2010					
Créditeurs et charges à payer	300 355	—	—	300 355	300 355
Instruments financiers dérivés	4 205	—	—	4 205	4 116
Dettes à long terme	14 089	15 291	—	29 380	29 059
Total	318 649	15 291	—	333 940	333 530

RISQUE DE MARCHÉ

RISQUE DE CHANGE

La société est exposée, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, de ses achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro, le cas échéant. Environ 30 % des coûts de la société sont effectués dans une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors que moins de 10 % des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

Le tableau suivant résume la position nette, en dollars canadiens, des actifs financiers et passifs financiers de la société et de ses filiales en devises, autres que leur monnaie de mesure des états financiers, au 31 octobre, en fonction de leur monnaie de mesure des états financiers :

Actif net (Passif net)	Dollar américain \$	Euro \$	Livre sterling \$	Dollar canadien \$	Autres devises \$	Total \$
2011						
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(6 666)	—	175	4 754	(1 964)	(3 701)
Livre sterling	406	2 721	—	6 412	—	9 539
Dollar canadien	(19 627)	(13 489)	(2 027)	—	(1 333)	(36 476)
Autres devises	92	50	—	—	613	755
Total	(25 795)	(10 718)	(1 852)	11 166	(2 684)	(29 883)

Actif net (Passif net)	Dollar américain \$	Euro \$	Livre sterling \$	Dollar canadien \$	Autres devises \$	Total \$
2010						
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(9 185)	—	203	(457)	(2 061)	(11 500)
Livre sterling	2 172	3 003	—	5 629	—	10 804
Dollar canadien	(28 624)	(8 518)	50	—	(313)	(37 405)
Autres devises	(276)	91	—	1	(13)	(197)
Total	(35 913)	(5 424)	253	5 173	(2 387)	(38 298)

Le 31 octobre 2011, si le dollar canadien avait varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec les autres devises, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 1 270 \$ [7 400 \$ au 31 octobre 2010] alors que les autres éléments du résultat étendu auraient respectivement été inférieurs ou supérieurs de 8 800 \$ [13 000 \$ au 31 octobre 2010].

RISQUE DE VARIATION DES PRIX DU CARBURANT

La société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de mitiger les fluctuations des prix du carburant, la société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins quinze mois.

Le 31 octobre 2011, si les prix du carburant avaient varié de 10 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 13 200 \$ [2 000 \$ au 31 octobre 2010].

Au 31 octobre 2011, 25 % des besoins estimatifs de l'exercice 2012 étaient couverts par des instruments financiers dérivés liés au carburant [18 % des besoins estimatifs de l'exercice 2011 étaient couverts au 31 octobre 2010].

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de ses dettes à long terme à taux variables. La société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

Le 31 octobre 2011, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 1 400 \$ [1 000 \$ au 31 octobre 2010].

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les objectifs de la société en termes de gestion du capital sont d'abord d'assurer la pérennité de celle-ci afin de pouvoir poursuivre son exploitation, de fournir un rendement à ses actionnaires, de fournir des avantages à ses autres parties prenantes et de maintenir une structure de capital la plus optimale possible afin de réduire le coût en capital.

La société gère sa structure de capital en fonction de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut décider de déclarer des dividendes aux actionnaires, de remettre du capital à ses actionnaires et de racheter de ses actions sur le marché ou émettre de nouvelles actions.

La société effectue le suivi de sa structure en capital en utilisant le ratio dette/équité rajusté. Ce ratio se calcule comme suit : dette nette / avoir des actionnaires. La dette nette est égale à la somme de la dette à long terme, de la débenture et des obligations en vertu de contrats de location-exploitation, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie [non détenus en fiducie ou autrement réservés] et les placements dans des PCAA.

La stratégie de la société est de maintenir un ratio dette/équité inférieur à 1. Le calcul du ratio dette/équité en date du 31 octobre se résume comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Dette nette		
Dette à long terme	—	29 059
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation [note 21]	636 618	637 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(181 576)	(180 627)
Placements dans des PCAA	(78 751)	(72 346)
	376 291	413 606
Capitaux propres	423 985	439 072
Ratio dette / équité	88,8 %	94,2 %

Les facilités de crédit de la société sont assorties de certaines clauses restrictives incluant entre autre un ratio d'endettement et un ratio de couverture des frais fixes. Ces ratios sont suivis par la direction et ensuite soumis trimestriellement au conseil d'administration de la société. Au 31 octobre 2011, la société respecte ces ratios. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

Note 7 DÉPÔTS

	2011	2010
	\$	\$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	12 597	10 554
Dépôts auprès de fournisseurs	36 909	31 837
	49 506	42 391
Moins tranche récupérable à moins d'un an	15 599	12 554
	33 907	29 837

Note 8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Aéronefs	154 286	134 171	145 499	118 402
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	60 667	42 900	48 682	38 913
Équipement d'aéronefs	44 500	39 128	43 137	37 185
Équipement informatiques	38 412	31 375	47 617	39 500
Moteurs d'aéronefs	20 172	14 837	20 172	13 364
Équipement et mobilier de bureau	29 936	25 156	29 646	23 615
Améliorations locatives	37 457	25 714	32 937	22 846
Pièces de rechange durables	30 902	23 429	29 841	22 618
Édifices administratifs	8 511	1 613	8 518	1 230
	424 843	338 323	406 049	317 673
Moins : amortissement cumulé	338 323		317 673	
Valeur nette	86 520		88 376	

Note 9 ÉCARTS D'ACQUISITIONS ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

ÉCARTS D'ACQUISITION

La variation des écarts d'acquisition se présente comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	112 454	113 993
Acquisition	—	335
Écart de conversion	(2 959)	(1 874)
	109 495	112 454

Le 28 octobre 2010, la société a acquis certains actifs, pour une contrepartie au comptant de 770 \$ [471 £]. Ces actifs comprennent, entre autres, une marque de commerce au montant de 220 \$ [135 £] et des listes clients au montant de 220 \$ [135 £] et d'autres passifs nets de 5 \$ [4 £]. Un écart d'acquisition de 335 \$ [205 £] a été constaté à la suite de cette opération.

Le 31 octobre 2011, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses écarts d'acquisition et aucune dépréciation n'a été relevée [aucune dépréciation en 2010]. La direction de la société est d'avis qu'aucun changement important des hypothèses clés utilisées dans les calculs de juste valeur des unités d'exploitation ne pourrait avoir comme incidence d'obtenir des valeurs comptables, par unité d'exploitation, supérieures aux justes valeurs calculées, à l'exception d'une unité d'exploitation en France. Cette unité d'exploitation, qui comprend des voyagistes expéditifs et un réseau d'agences de voyages, génère un pourcentage important de ses revenus de ventes de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord, dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. Lors de la détermination de ses hypothèses pour l'évaluation de cette unité d'exploitation, la direction a considéré, entre autres, les incidences sur ses résultats futurs que pourraient avoir le climat politique qui règne actuellement dans certains pays d'Afrique du Nord ainsi que l'environnement économique actuelle en Europe. La juste valeur calculée pour cette unité d'exploitation s'est avérée supérieure à sa valeur comptable, qui comprend un montant d'écart d'acquisition de 30 639 \$. Toutefois, un changement dans les hypothèses utilisées pourrait résulter en une dépréciation de l'écart d'acquisition de cette unité d'exploitation. En outre, si la situation d'instabilité politique dans certains pays d'Afrique du Nord ne se rétablit pas à moyen terme, les conclusions pourraient être différentes.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	2011	2010
	\$	\$
Logiciels informatiques, net de l'amortissement cumulé de 68 206 \$ [60 126 \$ en 2010]	32 378	29 306
Marques de commerce, non amortissables	14 694	14 687
Listes de clients, net de l'amortissement cumulé de 6 870 \$ [5 400 \$ en 2010]	5 275	6 471
	52 347	50 464

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2011, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses marques de commerce et aucune dépréciation n'a été relevée [aucune dépréciation en 2010].

Note 10 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	2011	2010
	\$	\$
Placement dans Caribbean Investments B.V. [«CIBV»]	60 612	61 239
Frais reportés, solde non amorti	1 301	1 868
Autres placements	80	115
Divers	1 813	1 646
	63 806	64 868

La variation du placement dans CIBV se présente comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	61 239	66 347
Apport en capital	—	1 110
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette)	827	(490)
Écart de conversion	(1 454)	(5 728)
	60 612	61 239

La société détient une participation de 35 % dans CIBV, une société qui exploite cinq hôtels, situés au Mexique et en République Dominicaine. Le 6 octobre 2010, la société a effectué un apport en capital de 1 110 \$ [1 090 \$ US].

L'actionnaire majoritaire de CIBV pourrait exiger de la société qu'elle avance les fonds nécessaires au remboursement d'une des dettes à long terme de CIBV advenant que celle-ci ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus. Le montant maximal que la société pourrait devoir avancer ne peut cependant pas être supérieur à sa quote-part de 35 % de cette dette à long terme. Au 31 octobre 2011, la quote-part de la dette à long terme de la société s'élève à 6 192 \$ [6 233 \$ US].

Note 11 EMPRUNTS BANCAIRES

Des crédits d'exploitation totalisant 11 500 € [15 934 \$] [10 000 € [14 155 \$] en 2010] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés aux 31 octobre 2011 et 2010.

Pour ses opérations en Europe, la société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 12 729 € [17 637 \$] [13 462 € [19 055 \$] en 2010]. Au 31 octobre 2011, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 3 049 € [4 224 \$] [3 394 € [4 806 \$] en 2010].

Note 12 DETTE À LONG TERME

	2011 \$	2010 \$
Emprunts garantis par des aéronefs remboursés au cours de l'exercice [13 333 \$ US au 31 octobre 2010]	—	13 584
Montants utilisés en vertu des facilités de crédit à terme rotatif échéant de 2010 à 2012	—	15 000
Autres	—	475
	—	29 059
Moins versements échéant à moins d'un an	—	13 768
	—	15 291

Le 29 juillet 2011, la société a renouvelé son entente de facilité de crédit rotatif pour les fins de ses opérations et celle aux fins de l'émission de lettres de crédit. Selon les nouvelles ententes, la société dispose d'un crédit à terme rotatif de 100 000 \$, venant à échéance en 2015 et qui peut être prolongé, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. De plus, la société dispose, aux fins d'émission de lettre de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises. Selon les termes de l'entente de facilité de crédit rotatif pour les fins de ses opérations, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL [Taux interbancaire offert à Londres], majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée.

Au 31 octobre 2011, la société dispose d'un crédit à terme rotatif au montant de 84 096 \$, échéant en 2013, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Cette entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. Ce crédit à terme rotatif a porté intérêt au taux moyen de 2,00 % au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011. Ce crédit comporte également un mécanisme sous la forme d'option qui est effectif depuis la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA [voir note 5], qui permettra à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 45 317 \$ à partir des billets restructurés. La juste valeur de cette option, en date d'octroi et depuis cette date à chaque date d'arrêtée des comptes, est immatérielle.

Note 13 AUTRES PASSIFS

	2011 \$	2010 \$
Passif au titre des prestations constituées [note 20]	20 790	18 630
Avantages incitatifs reportés	20 831	18 500
Part des actionnaires sans contrôle	8 639	8 238
	50 260	45 368

Le 26 février 2010, la société a acquis, pour une contrepartie au comptant de 504 \$ [350 €], la part des actionnaires sans contrôle de Tourgreece Tourist Enterprises S.A, soit le solde des actions [10 %] qu'elle ne détenait pas.

Note 14 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»],

lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC], ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS A DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2009	37 728 799	216 236
Émission de la trésorerie	97 302	1 226
Exercice d'options	23 733	142
Solde au 31 octobre 2010	37 849 834	217 604
Émission de la trésorerie	129 067	1 361
Exercice d'options	42 819	497
Solde au 31 octobre 2011	38 021 720	219 462

Au 31 octobre 2011, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 933 731 et à 37 087 989 [997 796 et à 36 852 038 au 31 octobre 2010].

RÉGIME DE DROITS DE SOUSCRIPTION

À l'assemblée annuelle tenue le 10 mars 2011, les actionnaires ont ratifié le régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires modifié et mis à jour le 12 janvier 2011 [le «régime de droits»]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions de catégorie A et à ceux d'actions de catégorie B le droit d'acquérir, dans certaines circonstances, des actions additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des offres, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la pleine et juste valeur pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014, à moins qu'il soit résilié avant ladite assemblée.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut accorder aux personnes admissibles jusqu'à un maximum de 1 945 000 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options octroyées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, sous réserve de l'atteinte des critères de performance déterminés lors de chaque octroi. Le solde d'options demeurant disponible pour octroi en vertu de ce régime est de 1 342 693. Les options octroyées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, à raison de trois tranches de 33 1/3 % à compter de la mi-décembre de chaque année, sous réserve de l'atteinte des critères de performance établis lors de l'octroi. Dans la mesure où les critères de performance établis lors de l'octroi auront été atteints, l'exercice de toute tranche d'options non acquise au cours de l'une des trois premières années suivant la date d'octroi en raison du fait que les critères de performance établis n'ont pas été atteints peut être reporté de trois ans.

En vertu de l'ancien régime d'options d'achat d'actions, la société peut accorder aux personnes admissibles jusqu'à un maximum de 105 051 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options annulées en vertu de ce régime deviendront disponibles pour octroi futur. Les options attribuées dans le passé peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve d'un maximum de un tiers durant les deux premières années suivant l'attribution, pour les attributions antérieures au 1er novembre 2006, et d'un maximum de un tiers dans la deuxième année suivant l'attribution, pour les attributions subséquentes au 1er novembre 2006, d'un maximum de deux tiers dans la troisième année et la totalité après le début de la quatrième année.

Les tableaux suivants résument l'information sur les options en circulation :

	2011		2010	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$
Au début de l'exercice	1 722 302	16,04	1 101 140	18,31
Attribuées	237 239	19,24	682 570	12,25
Exercées	(42 819)	8,63	(23 733)	5,99
Annulées	(172 245)	13,85	(37 675)	19,82
À la fin de l'exercice	1 744 477	16,88	1 722 302	16,04
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	907 328	19,65	668 680	21,45

2011	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Fourchette des prix d'exercice \$	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2011	Durée de vie moyenne pondérée	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2011	Prix moyen pondéré \$
	3,80 à 6,99	12 618	0,5	12 618	6,66
	10,52 à 15,68	989 873	7,9	365 962	11,75
	19,24 à 21,36	436 967	7,8	223 729	21,36
	22,34 à 28,41	184 397	4,1	184 397	22,62
	37,03 à 37,25	120 622	5,6	120 622	37,24
		1 744 477	7,3	907 328	19,65

CHARGE DE RÉMUNÉRATION LIÉE AU RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la société a attribué 237 239 [682 570 en 2010] options d'achat d'actions à certains de ses dirigeants et employés clés. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution se présentent comme suit :

	2011	2010
Taux d'intérêt sans risque	3,26 %	3,54 %
Durée de vie prévue	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	52,9 %	49,0 %
Rendement de l'action	—	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	9,93 \$	5,02 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 100 \$ [2 448 \$ en 2010] relativement à son régime d'options d'achat d'actions. De plus, un montant de 127 \$, provenant du compte de surplus d'apport, a été comptabilisé au capital-actions à la suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice [nil en 2010].

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés admissibles de la société et de ses filiales. En vertu du régime, au 31 octobre 2011, la société était autorisée à émettre un maximum de 134 125 actions de catégorie B. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la société a émis 129 067 actions de catégorie B [97 302 actions de catégorie B en 2010] pour un montant de 1 361 \$ [1 226 \$ en 2010] en vertu du régime d'achat d'actions.

RÉGIME D'INCITATION À L'ACTIONNARIAT ET À L'ACCUMULATION DE CAPITAL

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque employé admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global correspond à un montant entre 20 % à 60 % du pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 5 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au cadre admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant les six premiers mois de la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société.

Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par l'employé en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 141 \$ [153 \$ en 2010] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital.

RÉGIME D'INCITATION À L'ACTIONNARIAT PERMANENT

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société. Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par le participant en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 260 \$ [234 \$ en 2010] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat permanent.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

Des unités d'actions différées [«UAD»] sont attribuées dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des hauts dirigeants et dans le cadres du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs indépendants. En vertu de ces régimes, chaque haut dirigeant admissible ou administrateur indépendant reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAD. Les UAD sont rachetées par la société lorsqu'un haut dirigeant ou un administrateur cesse d'être un participant du régime. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAD.

Au 31 octobre 2011, le nombre d'UAD attribué s'élevait à 62 266 [55 387 au 31 octobre 2010]. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la société, à la suite de la baisse du cours de ses actions, a comptabilisé un renversement de charge de rémunération de 405 \$ [charge de rémunération de 99 \$ en 2010] relativement à son régime d'unités d'actions différées.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS AVEC RESTRICTIONS

Des unités d'actions avec restrictions [«UAR»] sont attribuées annuellement dans le cadre du régime d'unités d'actions avec restrictions aux employés admissibles. En vertu de ce régime, chaque employé admissible reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAR. La valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAR. Les droits rattachés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans. Lorsqu'acquises, les UAR sont immédiatement rachetées par la société, sous réserve de certaines conditions et certaines clauses de performances financières de la société. Aux fins du rachat d'UAR, la valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAR.

Au 31 octobre 2011, le nombre d'UAR attribué s'élevait à 461 371 [418 841 au 31 octobre 2010]. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la société, à la suite de la baisse du cours de ses actions et de la réévaluation des clauses de performances financières, a comptabilisé un renversement de charge de rémunération de 1 860 \$ [charge de rémunération de 1 121 \$ en 2010] relativement à son régime d'unités d'actions avec restrictions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action ont été calculés comme suit :

[en milliers, sauf les montants par action]	2011 \$	2010 \$
NUMÉRATEUR		
Bénéfice (perte) servant au calcul du bénéfice dilué par action	(12 213)	65 607
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	37 930	37 796
Effet des titres dilutifs		
Options d'achat d'actions	—	197
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation rajusté servant au calcul du bénéfice dilué (de la perte diluée) par action	37 930	37 993
Bénéfice (perte) de base par action	(0,32)	1,74
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,32)	1,73

Étant donné la perte nette enregistrée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, les 1 744 477 options d'achat d'actions en circulation ont été exclues du calcul de la perte diluée par action en raison de leur effet antidilutif.

Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, 570 292 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société.

Note 15 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Couvertures de flux de trésorerie \$	Écarts de conversion reportés \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au 31 octobre 2009	(17 043)	(3 570)	(20 613)
Variation au cours de l'exercice	15 521	(13 233)	2 288
Solde au 31 octobre 2010	(1 522)	(16 803)	(18 325)
Variation au cours de l'exercice	3 470	(10 175)	(6 705)
Solde au 31 octobre 2011	1 948	(26 978)	(25 030)

Note 16 AMORTISSEMENT

	2011 \$	2010 \$
Immobilisations corporelles	34 240	41 582
Actifs incorporels amortissables	8 292	12 047
Autres actifs	2 151	433
Avantages incitatifs reportés	(869)	(1 200)
Options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	(4 200)
	43 814	48 662

Note 17 CHARGE (GAIN) DE RESTRUCTURATION

Au cours du dernier trimestre de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la société a mis au point un plan de restructuration qui porte principalement sur la réduction des coûts directs et des dépenses d'exploitation, et sur une révision de l'approche en matière de systèmes informatiques. En vertu de ce plan, la société a comptabilisé une charge de restructuration totale de 16 543 \$. Cette charge de restructuration est composée de prestations de cessation d'emploi payables en espèces totalisant 6 513 \$, dont un montant de 4 324 \$ était impayé au 31 octobre 2011 et inclus dans les créiteurs et charges à payer. De plus, le plan prévoit des changements de solutions informatiques afin de favoriser le déploiement plus rapide, et à moindre de coûts, de solutions éprouvées. Conséquemment, la société a enregistré une dépréciation de 10 030 \$ sur des logiciels en cours de développement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, un gain de 1 157 \$ a été réalisé à la suite de la cession d'agences de voyage en France dans le cadre d'un plan de restructuration mis en place en 2009.

Note 18 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices présentés diffèrent du montant calculé en appliquant les taux d'impôts prévus par la loi au bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales.

Les raisons de cette différence et l'effet sur les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2011		2010	
	\$	%	\$	%
Impôts sur les bénéfices (récupération) au taux prévu par la loi	(3 896)	28,7	28 003	30,1
Variation des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :				
Effet des écarts de taux d'imposition nationaux et étrangers	(3 083)	22,7	(3 163)	(3,4)
Éléments non déductibles (non imposables)	1 621	(11,9)	(556)	(0,6)
Constatation d'économies fiscales non comptabilisées antérieurement	—	—	(1 919)	(2,1)
Économies fiscales non comptabilisées	—	—	264	0,3
Ajustement d'exercices antérieurs	(176)	1,3	1 394	1,5
Incidence découlant de changements de taux	—	—	(121)	(0,1)
Incidence découlant d'écarts de taux sur les éléments temporaires	144	(1,1)	209	0,2
Provision pour moins-value	238	(1,7)	(30)	0,0
Autres	350	(2,7)	(275)	(0,3)
	(4 802)	35,3	23 806	25,6

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Impôts futurs		
Pertes reportées et autres déductions fiscales	13 435	3 482
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	(11 415)	(15 183)
Réserves et provisions non déductibles	16 281	17 549
Impôts afférents au cumul des autres éléments du résultat étendu et aux instruments financiers dérivés	(596)	465
Autres	(1 971)	(917)
Total des impôts futurs	15 734	5 396
Provision pour moins-value	(5 565)	(5 327)
Actifs d'impôts futurs nets	10 169	69
Actifs d'impôts futurs à court terme	6 065	2 895
Actifs d'impôts futurs à long terme	18 378	9 650
Passifs d'impôts futurs à court terme	(513)	(106)
Passifs d'impôts futurs à long terme	(13 761)	(12 370)
tifs d'impôts futurs nets	10 169	69

Au 31 octobre 2011, les pertes reportées prospectivement, autres qu'en capital, et les autres déductions fiscales pour lesquels une moins-value a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales au Canada et dans les Caraïbes, totalisaient respectivement 779 \$ [519 \$ au 31 octobre 2010] et 27 340 MXP (2 238 \$) [8 566 MXP (669 \$) au Mexique au 31 octobre 2010].

De ces pertes et déductions, un montant de 779 \$ vient à échéance au cours des années 2026 et subséquentes, un montant de 27 340 MXP (2 238 \$) vient à échéance au cours des années 2020 et subséquentes.

Les bénéfices non répartis des filiales étrangères de la société sont considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constituée à leur égard. Si ces bénéfices sont distribués sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à des retenues d'impôts.

Note 19 OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations importantes entre sociétés apparentées se détaillent comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Dépenses d'exploitation effectuées auprès d'une société satellite	12 213	13 283

Note 20 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. Ces ententes prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service admissibles et la moyenne des gains admissibles des cinq années pour lesquelles les gains admissibles du participant étaient les plus élevés. Ces ententes de retraite ne sont pas capitalisées, cependant, afin de garantir ses obligations, la société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 31 973 \$ [voir note 12]. La société mesure l'obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre de chaque exercice à l'aide d'une estimation actuarielle.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées :

	2011 \$	2010 \$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	25 325	20 674
Coût des services rendus	961	774
Coût des modifications	—	293
Intérêts débiteurs	1 231	1 222
Prestations versées	(715)	(715)
Perte actuarielle (gain actuariel) sur l'obligation	(220)	3 077
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	26 582	25 325

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation du régime de retraite et des montants inscrits au bilan sous la rubrique «autres passifs» :

	2011 \$	2010 \$
Actifs du régime à la juste valeur	—	—
Obligation au titre des prestations constituées	26 582	25 325
Déficit du régime	26 582	25 325
Coût non amorti des services passés	778	1 058
Perte actuarielle nette non amortie	5 014	5 637
Passif au titre des prestations constituées	20 790	18 630

Le tableau suivant présente les composantes du coût du régime de retraite :

	2011 \$	2010 \$
Coût des services rendus	961	774
Intérêts débiteurs	1 231	1 222
Amortissement du coût des services passés	281	214
Amortissement de la perte actuarielle nette	403	84
Charge de retraite	2 876	2 294

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer l'obligation de la société au titre des prestations constituées et la charge de retraite de la société étaient comme suit :

	2011 %	2010 %
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,50	4,75
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00
Charge de retraite		
Taux d'actualisation	4,75	5,75
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00

Note 21 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements de la société en vertu d'ententes avec des fournisseurs s'élevaient à 143 324 \$ alors que ceux en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des aéronefs, à des immeubles, à du matériel roulant, à des systèmes téléphoniques, à des contrats d'entretien et à des locaux s'élevaient à 636 618 \$. Ces engagements totalisent 779 942 \$ et se répartissent comme suit : 207 953 \$, 464 350 \$ [467 388 \$ US], 105 152 \$ [75 889 €], 2 471 \$ [1 541 £] et 16 \$ [215 MXP].

Les versements annuels à effectuer en vertu de ces engagements au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

	\$
2012	191 440
2013	145 190
2014	114 645
2015	72 387
2016	62 115

- b) En 2012, l'actionnaire minoritaire de la filiale Jonview Canada Inc., qui est également un actionnaire de la société, pourra exiger que la société achète les actions qu'il détient dans Jonview Canada Inc. à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé pourra être réglé, au gré de la société, en espèces ou par voie d'émission d'actions.
- c) Les actionnaires minoritaires de la filiale Travel Superstore Inc. pourraient exiger, entre 2014 et 2018, que la société achète les actions de Travel Superstore Inc. qu'ils détiennent à un prix égal à leur juste valeur marchande et payable en espèces.
- d) Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la société.
- e) L'actionnaire minoritaire de la filiale Trafictours Canada Inc. pourrait exiger, selon certaines circonstances, que la société achète les actions de Trafictours Canada Inc. qu'il détient à un prix égal à une formule préétablie, pouvant être ajusté selon les circonstances, et payable en espèces.

Note 22 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 11, 12 et 21 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

LETTRES DE CRÉDIT IRRÉVOCABLES

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces lettres sont généralement émises pour un an et sont renouvelables.

La société a également remis aux organismes de réglementation des lettres de crédit garantissant, entre autres, certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 octobre 2011, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 563 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2011, le montant total de ces garanties s'élevait à

686 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2011, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CAUTIONNEMENT

La société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50 000 \$. En vertu de cette entente, la société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2011, un montant de 13 562 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Note 23 INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Amérique \$	Europe \$	Total \$
2011			
Revenus provenant de tiers	2 762 351	895 813	3 658 164
Dépenses d'exploitation	2 772 480	855 700	3 628 180
	(10 129)	40 113	29 984
2010			
Revenus provenant de tiers	2 567 983	930 894	3 498 877
Dépenses d'exploitation	2 480 817	890 478	3 371 295
	87 166	40 416	127 582

	Revenus ⁽¹⁾		Immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	
	2011 \$	2010 \$	2011 \$	2010 \$
Canada	2 714 169	2 532 147	149 848	147 247
France	677 188	666 004	49 697	57 587
Royaume-Uni	200 574	248 245	33 711	34 517
Autres	66 233	52 481	15 106	11 943
	3 658 164	3 498 877	248 362	251 294

⁽¹⁾ Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

[en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action]

	2011	2010	2009	2008	2007
États consolidés des résultats					
Revenus	3 658 164	3 498 877	3 545 341	3 512 851	3 045 917
Dépenses d'exploitation	3 628 180	3 371 295	3 451 946	3 385 083	2 909 570
	29 984	127 582	93 395	127 768	136 347
Dépenses et autres revenus					
Amortissement	43 814	48 662	51 155	56 147	50 176
Intérêts sur la dette à long terme et débetures	1 250	2 225	4 866	7 538	6 229
Autres frais d'intérêts et frais financiers	2 249	2 359	2 679	1 758	1 929
Revenus d'intérêts	(7 395)	(3 036)	(4 588)	(16 172)	(19 745)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	1 278	(9 341)	(68 267)	106 435	(26 577)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 654	(1 109)	(135)	2 295	(3 023)
Restructuration - Dépréciation (gain) sur cession d'actifs et radiation d'écarts d'acquisition	10 030	(1 157)	11 967	—	3 900
(Gain) perte sur des placements dans des PCAA	(8 113)	(4 648)	(68)	45 927	11 200
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale	—	—	—	(1 605)	—
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des sociétés satellites	(827)	490	(24)	427	(651)
	43 940	34 445	(2 415)	202 750	23 438
Bénéfice (perte) avant les éléments suivants	(13 956)	93 137	95 810	(74 982)	112 909
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	(4 802)	23 806	30 916	(28 875)	34 625
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(3 059)	(3 724)	(3 047)	(3 287)	(737)
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(12 213)	65 607	61 847	(49 394)	77 822
Bénéfice (perte) de base par action	(0,32)	1,74	1,86	(1,49)	2,30
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,32)	1,73	1,85	(1,49)	2,27
Flux de trésorerie liés aux :					
Activités d'exploitation	90 673	119 131	45 234	95 069	156 728
Activités d'investissement	(56 683)	(27 819)	(26 662)	(142 027)	(195 657)
Activités de financement	(29 470)	(81 034)	18 303	15 091	(14 830)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 571)	(10 203)	(2 090)	10 866	5 640
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	949	75	34 785	(21 001)	(48 119)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	181 576	180 627	180 552	145 767	166 768
Marge brute d'autofinancement ¹	31 856	105 173	108 380	121 166	125 868
Total de l'actif	1 221 965	1 189 458	1 129 503	1 267 214	1 072 377
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	—	29 059	107 684	150 085	88 681
Débetures	—	—	3 156	3 156	3 156
Capitaux propres	423 985	439 072	367 361	345 930	283 452
Ratio d'endettement ²	0,65	0,63	0,67	0,73	0,74
Valeur comptable par action ³	11,15	11,60	9,74	10,59	8,43
Rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires ⁴	(2,8 %)	16,3 %	17,3 %	(15,9 %)	27,0 %
Statistiques – avoir des actionnaires (en milliers)					
Actions en circulation à la fin de l'exercice	38 022	37 850	37 729	32 678	33 628
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (avant dilution)	37 930	37 796	33 168	33 108	33 763
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (après dilution)	37 930	37 993	33 485	33 108	34 212

¹ Représente les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation desquels sont soustraits la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation, la variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués et la variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation.

² Correspond au total du passif divisé le total de l'actif.

³ Correspond aux capitaux propres divisés par le nombre d'actions en circulation.

⁴ Correspond au bénéfice net (à la perte nette) divisé par la moyenne des capitaux propres.

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau,
bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : 514.987.1660
Télécopieur : 514.987.8035
www.transat.com
info@transat.com

Renseignements

www.transat.com
Pour tout renseignement,
contacter par écrit le vice-président,
finances et administration
et chef de la direction financière.

*This annual report
is available in English.*

Bourse

Toronto Stock Exchange (TSX)
TRZ.B; TRZ.A.

*Agent des transferts
et agent comptable des registres*

Société canadienne de transfert
d'actions inc., agent administratif pour
Compagnie CIBC Mellon Trust
2001, rue University,
bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 2A6
Sans frais : 1.800.387.0825
inquiries@cibcmellon.com
www.cibcmellon.com

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

*Assemblée générale
annuelle des actionnaires
Le 15 mars 2012 à 10 h 00
McGill New Residence Hall
Salle de bal (Niveau C)
3625, Avenue du Parc
Montréal QC H2X 3P8*

